Manitoba

Annual Report 1987 - 88

Culture, Heritage and Recreation

90-02919/

Minister of
Culture, Heritage and Recreation

Room 118
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

To His Honour George Johnson
Lieutenant-Governor
Province of Manitoba

May it please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Recreation for the fiscal year ended March 31, 1988.

Respectfully submitted,

Bonnie Mitchelson

The Honourable Bonnie Mitchelson

Manitoba

**Deputy Minister of
Culture, Heritage
and Recreation**

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147

The Honourable Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba

Madam Minister:

I have the honour of presenting the 1987/88 Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Recreation detailing the work accomplished in the fiscal year ended March 31, 1988.

Respectfully submitted,

Tom Carson

Manitoba Culture, Heritage and Recreation - Organization Chart

As at March 31, 1988

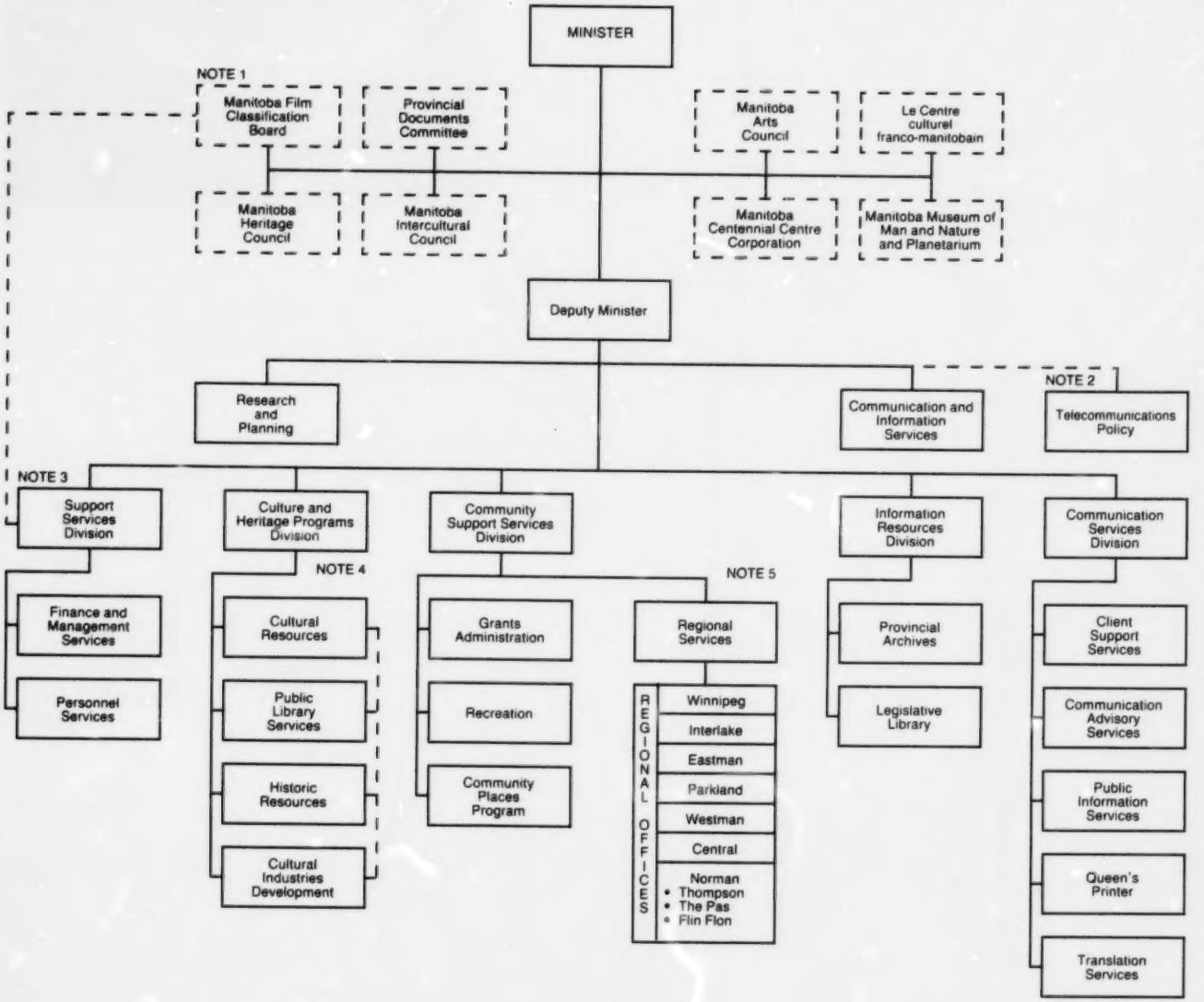

Note 1:
Manitoba Film Classification Board staff report for management and administrative purposes to the Executive Director, Support Services Division.

Note 2:
Telecommunications Policy reports directly to the Minister Responsible and is supported administratively as a Main Appropriation of Manitoba Culture, Heritage and Recreation.

Note 3:
Support Services Division provides basic administrative support to the adjacent departmental structure; also provides some consultative services and administrative co-ordination for extradepartmental agencies, including the Manitoba Lotteries Foundation.

Note 4:
Cultural Industries Development co-ordinates the Canada-Manitoba ERDA Subsidiary Agreement on Communications and Cultural Enterprises through the Assistant Deputy Minister, Culture and Heritage Programs Divison; reports for management and administrative purposes to the Director, Cultural Resources.

Note 5:
Regional Services is also responsible for the delivery of sport and fitness programs on behalf of Manitoba Health.

Table of Contents

TITLE	PAGE
Support Services Division	8
Finance and Management Services	8
Personnel Services	8
Culture and Heritage Programs Division	10
Cultural Resources	10
Public Library Services	10
Historic Resources	12
Cultural Industries Development	12
Community Support Services Division	14
Grants Administration	14
Recreation	15
Community Places Program	15
Regional Services	16
Information Resources Division	19
Provincial Archives	19
Legislative Library	19
Communication Services Division	21
Client Support Services	21
Communication Advisory Services	21
Public Information Services	21
Office of the Queen's Printer	21
Translation Services	22
Research and Planning	23
Communication and Information Services	24
Telecommunications Policy	25
Boards and Agencies	26
Financial Statements	27

Support Services Division

The Support Services Division promotes and supports the increased productivity and accountability of the Department and its agencies through the delivery of management and administrative services. Services are delivered in the areas of management development, administrative policy, records management, management and financial planning, program analysis, systems planning and development, accounting, general administration, human resource management, payroll and benefits administration, and film classification.

The Division consists of the Executive Director's office and two branches: Finance and Management Services; and Personnel Services. There is an administrative relationship for the coordination of administrative activities between the Division and the Manitoba Film Classification Board.

Finance and Management Services

The Finance and Management Services Branch is responsible for promoting and supporting improvements in program management, financial administration and operations productivity throughout the Department.

The Branch develops and supports the implementation of an integrated management planning and resource allocation cycle within the Department. This cycle encourages the development of clearer linkages between departmental, branch and section priorities and objectives, and the limited resources available to achieve them.

As in past years, the Branch provided consultative assistance to branch managers in the preparation of their annual Program Plans. The Branch also coordinated the preparation of the Department's budget. This included providing analytical support for the review of the branches' budgets by the Deputy Minister and Minister, and the preparation of the program overview information necessary to support the presentation of the Department's budget to Treasury Board and Cabinet. Branch staff prepared the departmental Estimates Supplement which provides background information intended to assist Members of the Legislature in their review of the Department's Expenditure Estimates.

The Branch provides centralized accounting and financial reporting as well as legal and general administrative services to the Department. This includes monitoring administrative activities to ensure compliance with approved plans and resource allocations, and the policies and standards of central authorities of Government. Summaries of the Department's revenues and expenditures, including the Lotteries Trust Fund Statements of Receipts and Disbursements for the fiscal year 1987/88 are found in the financial statement section of this report.

The Branch prepares the Department's annual Systems Plan and coordinates the acquisition, maintenance and use of all computer-related equipment. The Branch also provides support to computer users and plans for the future automation needs of the Department.

Departmental staff were involved in current and proposed computer technology changes within the Department through the Branch's hosting of the Department's annual Open House. Work continued on the departmental communications system, with the result being that 70% of all local and regional sites are now able to participate in the electronic mail system. As well, training in word processing, spreadsheets and communications was provided by the Branch throughout the year.

Software was acquired by the Branch in order that an automated program to support the Freedom of Information legislation could be developed on the departmental computer. The initial focus will be the development of a Records Management System for the Government Records Centre. This application will control the transfer of new government records to the Records Centre, scheduling of records for destruction, access to stored records and will monitor the return of records retrieved from the Centre.

Personnel Services

The Personnel Services Branch is responsible for providing leadership, coordination, and administration of Civil Service policy regarding employee benefits, documentation and payroll; by providing advice to management on increasing employee productivity and enhancing the ability of department managers to effectively administer human resources in their respective program areas. This is accomplished through the development, provision and maintenance of a variety of Human Resource Management programs in accordance with Civil Service policy, relevant legislation and the Collective Agreement. In addition to payroll and employee records, assistance is also provided to the Department in the areas of staffing, classification, employee relations, employee development and personnel policy.

The Branch completed the development of a comprehensive Performance Management Program and an implementation team comprised of managers from each Division was struck to conclude the final format and set up the implementation strategy. Forty-four managers and supervisors undertook a two and one-half day training program in Effective Performance Management. Employee orientation to the revised Per-

formance Management Program was begun and scheduled for completion by June 1988.

A number of classification reviews were conducted resulting in 14 changes to position classifications. Thirty-one successful staffing competitions were concluded. The Department continued to prepare its systems and procedures to accept direct responsibility for staffing under the Civil Service guidelines and pursuant to The Civil Service Act.

A major staffing policy on Affirmative Action and the Merit Principle was implemented in the Department to specifically address the issue of reverse discrimination and enable the process of screening, interviewing and selecting Affirmative Action candidates to be applied more effectively. The Department has been recognized by the Civil Service Commission for the positive way its commitment to the principles of Affirmative Action have been put into practice to effect ongoing results. Since the policy's implementation in early 1988, two target group staff have been placed and the number of Affirmative Action candidates being interviewed has increased. The Department's Clerical Advisory Group completed its survey report on employee attitudes towards Affirmative Action and began work on a formal program to enhance development of clerical staff.

Administrative support to the Department through payroll, documentation and other information regarding employees and salaries has shown improvement in the systems which generate required information. The Branch continues to seek more effective ways to provide management information. Records management in the Branch has proceeded apace and the Branch has scheduled all of its files.

Culture and Heritage Programs Division

The Culture and Heritage Programs Division has the responsibility to provide a clear policy focus to the Department's cultural, heritage and library mandates and to deliver the cultural industries development program. It is the intention of the Department that the activities of this Division continue to ensure Manitobans greater accessibility to cultural opportunities and create greater awareness and appreciation of our heritage.

The Division consists of the Assistant Deputy Minister's Office and four branches: Cultural Resources; Public Library Services; Historic Resources; and Cultural Industries Development.

Cultural Resources

The Cultural Resources Branch is responsible for the encouragement and support of community initiatives contributing to the development of an indigenous Manitoba culture. This is achieved by encouraging community initiatives which ensure access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition or publication of works representing Manitoban, Canadian or international culture; by assisting initiatives which provide Manitobans with the opportunity to become involved in cultural activities at the community, regional and provincial levels; and by encouraging initiatives assisting ethnocultural, Francophone and indigenous populations to preserve their language and heritage.

During 1987/88 the Branch managed the province's involvement in the establishment of the Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office (CIDO). Funded under the ERDA — Communications and Culture Sub-Agreement, CIDO has been mandated to deliver a mix of programs designed to support Manitoba film, video and audio industries.

Twenty thousand dollars was awarded to Telebridge for Peace to organize and produce a two hour broadcast over international satellite from the twin cities of Winnipeg and Lviv, Ukraine. The exchange program included cultural and artistic performances presented in a variety format.

Their Royal Highnesses, the Duke and Duchess of York, visited Winnipeg on July 22, 1987. The Branch coordinated entertainment and production services for the official ceremonies at the Legislative Building.

The Branch provided funding support to six organizations invited to represent Manitoba at the 1988 Winter Olympics in Calgary. Prairie Theatre Exchange was awarded $5,000 to participate in playRites '88; the Manitoba Chamber Orchestra was awarded $5,000 to perform in the Calgary Olympic Arts Festival and four Manitoba schools were selected by the Olympic Youth Music Showcase to perform with other Canadian junior and senior high school bands and choirs. Each Manitoba school was awarded $1,500.

The Branch coordinated provincial support to the Royal Winnipeg Ballet for its tour of the Pacific Rim. The province's objectives in supporting the tour were: to create a greater awareness of Manitoba's business and tourism opportunities in the Pacific Rim; to increase provincial investment and tourism revenue through the promotion of provincial programs and products to key clients in Japan and Hong Kong; to support industry initiatives in the Pacific Rim through private sector client participation in Manitoba receptions; and to deliver enhanced follow-up product promotion campaigns through goodwill established from the Ballet tour. The Branch's share of the total provincial contribution of $134,000 was $34,000.

The Branch increased its support to ethnocultural organizations under the Ethnocultural Heritage Support Program from $555,000 in 1986/87 to $605,000 in 1987/88. In addition, the Branch maintained existing levels of support to heritage language programs. The first Prix Manitoba Awards for contributions in multiculturalism were presented at the Third Biennial Assembly of the Manitoba Intercultural Council.

The average grant awarded from the Cultural Councils Program increased from $7,904 in 1986/87 to $9,660 in 1987/88.

The Branch also maintained support to provincial cultural organizations, annual events and festivals, book and periodical publishers, and to rural and northern cultural activity.

Public Library Services

Public Library Services works towards two major objectives: to increase the number of Manitobans enjoying the services of local public libraries and to improve and augment library services already in existence.

The operating grant formula for the Winnipeg Public Library was raised from $2.33 to $2.50 per capita in 1987/88, and a special adjustment to compensate for the population increase in the City of Winnipeg brought the total provincial operating grant to $1,465,559.

During 1987/88, $1,323,626 in operating grants were paid to 35 rural public libraries, and an establishment grant of $5,000 was paid to the Parkland Regional Library upon the opening of a local library service in the Rural Municipality of Shoal Lake. The inclusion of residents from this municipality brought the total number of Manitobans with a local library service to 818,616, representing 80.5% of the province's population.

The Canadian Children's Book Centre was awarded a $4,000 grant for the 1987 Children's Book Festival, representing a 33% increase over the previous year. Three provincial library associations — the Manitoba Association of Library Technicians, the Manitoba Library Association and the Manitoba Library Trustees Association received operating grants totalling $14,173.

In the summer of 1987, Public Library Services engaged a library consultant on contract to survey the continuing education needs of rural public library staff. The project was inspired by the success of the Alberta Rural Library Training Project, which has been purchased by several other provinces. The survey response data indicated that Manitoba's rural public library employees are very interested in pursuing formal continuing education opportunities. A steering committee was formed, with representatives from Manitoba Education, Red River Community College and Public Library Services to further investigate the Alberta curriculum and its suitability for use in Manitoba.

At the Public Library Services Annual Conference, held from April 8 to 10, 1987 in Winnipeg, 29 rural public libraries were represented, for a total of over 100 delegates. In addition to two days of workshops, delegates participated in post session tours of rural public libraries which gave library staff an opportunity to observe some unique services and facilities.

Public Library Services staff were also responsible for the organization and planning of a northern meeting of library staff and trustees which was held in Thompson on October 3, 1987. The day-long workshop was attended by 20 representatives of seven northern library systems.

Requests for assistance in establishing local library services came from four communities. As a result of these requests, special informational meetings were conducted for the community of Somerset, as well as the Rural Municipalities of Lorne, Whitemouth and Lynn Lake.

The *Public Library Services Newsletter* continued as a bi-monthly publication but appeared in a new format and style. The new design, which better reflects the activities of the Branch, was well received by subscribers.

Again in 1987/88, Public Library Services joined with the Winnipeg Public Library to sponsor a province-wide summer reading program. Materials, including an idea booklet, posters, bookmarks and reading folders were designed to illustrate the theme of "Summer Delights" and were distributed to all rural public library systems.

In 1987, Public Library Services was inaugurated as a participant in the on-line national resource sharing and cataloguing network — Utlas, Inc. Through use of the Utlas database, the cataloguing department provided a total of 13,291 card sets to 28 of the 35 rural public library systems in 1987/88. The same electronic network and service was used to respond to requests from rural public libraries for materials not available locally. In an average turn-around time of two days, Public Library Services identified, located and arranged to borrow 10,824 titles for rural public libraries.

In support of local library programming, Public Library Services circulated 1,568 films to 28 rural public library systems. The circulation of talking books, for use by print handicapped Manitobans, increased by 25% over the previous year, for a total of 5,763 talking books loaned to 31 rural public libraries.

In 1987/88, a new program was launched to circulate video productions not available through commercial sources. In the first year of operation 1,970 video tapes were sent to 23 rural library systems. A contract was signed with the National Film Board of Canada to improve distribution of Canadian video tapes in rural Manitoba through Public Library Services.

As the public library for all Manitobans without access to a local library collection, Public Library Services mailed 67,364 books and periodical articles to 5,408 individual Manitobans. As well, 52 travelling libraries were shipped to 36 communities without access to an established public library service. As a pilot project in 1988, Public Library Services delivered its first travelling library to God's River Indian Reserve. Books were also made available to the Northern Bookmates Project through the Post Secondary Career Development Branch of the Department of Education in support of continuing education and literacy programs at The Pas Reserve, God's River and Camperville.

To maintain its collection of library materials for Manitobans without access to an established public library service, Public Library Services spent $95,974 on new library materials in 1987/88.

To assist rural public libraries in meeting the special reading needs of rural Manitobans, Public Library Services circulated 1,424 French books, 4,940 large print books and 5,252 multilingual titles. Multilingual library materials were purchased in seven languages: Vietnamese, German, Spanish, Dutch, Chinese, Ukrainian, Polish, and native language materials were purchased in Ojibwe, Cree and Dakota.

Historic Resources

The Historic Resources Branch encourages the public and private sectors to identify, protect and interpret the tangible reminders of the past, such as sites, buildings and objects, for the benefit and enjoyment of present and future generations. The Branch plays a provincial leadership role by administering The Heritage Resources Act and The Museums and Miscellaneous Grants Act, developing heritage policies and strategies, providing financial and advisory support for community heritage initiatives, and undertaking heritage preservation demonstration projects.

During 1987/88, Historic Resources presented 16 screening reports and 23 full reports on heritage subjects to the Manitoba Heritage Council. Eleven subjects of provincial historical significance were commemorated with plaques, including: the Grand Rapids Tramway, Western Canada's first railway; J.S. Woodsworth, a prominent social democratic politician; and the Ukrainian Catholic Church of the Immaculate Conception in Cook's Creek, one of the richly-decorated, cathedral-style, Byzantine churches designed by Reverend Father Philip Ruh.

Heritage workshops, special events and presentations were conducted, including participation in a multicultural book fair; various radio and television interviews; and presentations to schools, heritage groups and local governments. Support was provided to the Northern Manitoba 75th Anniversary Conference in The Pas. One videotape on the recording activities of the Leaf Rapids Pictograph Sites and three vignettes were produced in conjunction with Manitoba Educational Television.

Six buildings were designated as provincial heritage sites under The Heritage Resources Act: the former Merchants Bank in Brandon; Margaret Laurence Home in Neepawa; Hay/Firth House in the Rural Municipality of St. Andrews; and the former Garry Telephone Exchange, Barber House and Dalnavert Museum in Winnipeg. Four provincial designations were commenced: the Trappist Monastery Ruins in St. Norbert; McKenzie Seeds Building in Brandon; Elaschuk House in Roblin and the former St. Peter's Dynevor Rectory in East Selkirk. Five municipal heritage committees were established with nine municipal sites being designated by the end of the year. The Branch used photographs and measured drawings to document more than 50 buildings which are threatened or under development. Three pictograph sites near Leaf Rapids were archivally recorded through a joint project with Manitoba Hydro, the Canadian Conservation Institute and Canadian Parks Service.

The Branch provided 101 operating grants totalling $619,000 to 91 community museums, eight provincial heritage organizations and two major museums. Seventeen grants totalling $395,700 were provided to heritage building owners for the preservation of structures, which had been either provincially or municipally designated.

Major archaeological projects were carried out at Lockport and on the Churchill West Peninsula, and a world heritage site nomination for the Peninsula was recommended by the Manitoba Heritage Council. In cooperation with the Parks Branch of the Department of Natural Resources, the Hayes River site inventory was undertaken resulting in its nomination as a Canadian Heritage River.

Fifty-two heritage permits were issued for archaeological investigations and seven heritage resource impact assessments were conducted, among them the C.P. Rail's Harrowby Hill realignment, the Charleswood Corridor and the Limestone Generating Station. A total of 554 new heritage resource sites were recorded, 212 site records were updated, over 5,000 architectural history sites were entered on the sites listings and 1,331 sites were entered from existing inventories into the computer inventory.

The Branch produced 12 publications, including *Dauphin: An Architectural Walking Tour*; *Manitoba Volunteer Regional Advisor's Handbook: Archaeology*; and *A Guide to the Design and Installation of Commemorative Markers*.

Cultural Industries Development

Cultural Industries Development Branch is responsible for the development and implementation of the Department's programs supporting the Manitoba publishing, film and sound recording industries. The Branch is also responsible for coordination of the province's participation in the Canada-Manitoba Economic Regional Development Agreement (ERDA) Subsidiary Agreement on Communications and Cultural Enterprises. The Sub-Agreement was signed by Canada and Manitoba in June 1984, and provides for a $8 million provincial contribution matched by $13 million contributed by the federal government.

In March 1987, Canada and Manitoba announced the establishment of the Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office (CIDO). Jointly funded by the two governments through the Sub-Agreement, CIDO delivers 14 new programs providing production, marketing and training assistance for the film, video and sound recording industries. These programs became operational in June 1987, and in 1987/88 a total of 74 projects were funded. Projects assisted included workshops and on-the-job training, marketing for film and

record premieres, and demo recordings for Manitoba recording artists. With assistance from one CIDO program, a major out-of-province feature film, *The Outside Chance of Maximilian Glick* was attracted to the province in 1987/88. Shot in Winnipeg and Beausejour, this film provided economic benefits as well as enhanced employment for Manitoba film crews.

In 1987/88, the Film Manitoba program delivered by the Branch supported 17 new Manitoba film and video projects. These included television dramas such as *Einstein Tonight* and *Punchline* as well as assistance for the development of new Manitoba television and feature film scripts. This brought the total projects supported since the program began in May 1985 to 54. In August 1987 administration of Film Manitoba was transferred to the new CIDO office. This transfer facilitates the coordination of all film and video programs funded through the Sub-Agreement.

The Branch also continued delivery of programs under the Publishing Development Program. This included assistance to book and periodical publishers through the Employment Assistance Program and the Marketing Assistance Program. Under the latter program, eligible publishers receive support for projects to increase and expand their sales base. In 1987/88, projects supported by this program included magazine direct mail campaigns, the development of a "club du livre" for Francophone publishers and publishers' attendance at national trade fairs.

Under the terms of the Sub-Agreement, an evaluation of the Sub-Agreement's management and programs must take place by September 1988. Three studies to meet these evaluation requirements, undertaken by outside consultants, were begun in March 1988.

Community Support Services Division

The Community Support Services Division was created in May 1987 to promote an awareness of the benefits of involvement in cultural, heritage and recreational activities at the community and regional level, and to support the development of related opportunities throughout Manitoba.

The Division consists of the Executive Director's office and four branches: Grants Administration; Recreation; the Community Places Program; and Regional Services.

The Executive Director's office maintained contact with senior staff of extra-departmental agencies and compiled the budgetary and granting requirements of the Department's major grant recipients. Extra-departmental agencies comprise: Artspace Inc.; Le Centre culturel franco-manitobain; Heritage Conservation Services; Manitoba Arts Council; Manitoba Centennial Centre Corporation; Manitoba Intercultural Council; Manitoba Museum of Man and Nature; Osborne Village Cultural Centre; Ukrainian Cultural and Educational Centre; Winnipeg Art Gallery; and the Western Manitoba Centennial Auditorium. Operating and capital grants in excess of $9,488,000 were awarded to these institutions and agencies in 1987/88.

Grants Administration

The Grants Administration Branch is responsible for the provision of a consistent and coordinated approach to the review, development, implementation and administration of cross-divisional and formula-based programs.

In 1987/88, Grants Administration commenced a review of the Skills Transfer Program to re-evaluate the objectives of the existing Program and ensure that the communities' needs are met. The review is expected to continue into the next fiscal year and is expected to be implemented in 1988/89.

During the 1987/88 fiscal year, the Grants Administration Branch administered the following programs:

Program	Number of Grants	Total Funds Awarded ($)	Average Grant ($)
Public Events Sponsorship	526	185,292	352
Skills Transfer	370	46,351	125
Equipment Grants to Remotes	90	56,733	630
Deficit Reduction	6	144,702	24,117
Community Museums	90	227,360	2,526
Regional Juried Art Shows	7	5,208	744
Hospitality	10	9,630	963
Winnipeg Area Special Projects	6	67,178	11,196
Special Initiatives	41	177,815	4,336
Coordination Assistance	5	4,996	999
Local Histories	3	1,625	541
Bus Concert Series	4	2,993	748
Ethnocultural Heritage Support	187	597,398	3,194
Linguistic Support	124	129,240	1,042
Contact Manitoba	52	7,948	152

Recreation

The Recreation Branch exists to promote awareness and positive attitudes toward leisure and to support the development of leisure opportunity throughout Manitoba. Consultative services are provided to individuals, communities, regional groups, provincial agencies, volunteer boards, government departments and agencies, and recreation professionals.

Important to all areas of recreation was the development of *Policies for the 1990's Recreation: A Working Paper*. Interested persons throughout Manitoba met with the task force to review and discuss the working paper. The results of the discussions will be taken into consideration in the formulation of the content of the Provincial Recreation Policy Statement.

In the fall of 1987, the development of a broad organizational structure was initiated to strengthen the delivery of recreation among recreation associations and interest groups in the province.

The eight provincial recreation associations received a total of $78,000 in grants to continue to develop recreation programs related to their organizational needs.

"Leisure Promises", a conference dealing with recreation issues and people with special needs, was held in October 1987. The conference assessed current recreational opportunities, and discussed needs such as equality of access and availability of recreational activities.

A study entitled, *Leisure and Aging in Manitoba* was the focus of several workshops. Copies of the study, which focused on the needs of Manitoba's aging population and their expectations, were distributed to sectors of the recreation community to help them prepare for the upcoming demands of the people in this age category.

The Eighth Provincial Recreation Conference for Community Volunteers, held in Portage la Prairie, was attended by community volunteers and municipal officials. Discussion topics ranged from legal liability and insurance, to fundraising.

Two weekend workshops were held for approximately 50 recreation directors. The participatory format allowed for discussion of everything from marketing to needs assessment.

The "Youth Takes the Lead" conference developed 37 youth leaders to train other leaders in their own organizations. One of the resulting programs was the Play Leadership Program which offered four workshops to 210 play leaders.

Recreation Regional Conferences were developed in several regions with 57 community volunteers participating on planning committees. The conferences brought together community volunteers and elected officials who are involved in recreation in their communities to discuss mutual concerns and interests.

The Branch assisted the Manitoba Parks and Recreation Association with the development of a conference on wellness entitled "A Prescription for Life: Recreation, Fitness and Health". More than 450 Manitobans who work in the fields of recreation, fitness, sport, education, medicine, nursing and physiotherapy participated in the three-day event.

The Level I and Level II Arena and Swimming Pool Operators Courses conducted by the Branch were attended by 117 participants.

The Volunteer Board Development Program which provides resources and skilled trainers in organizational development topics facilitated 111 workshops with 2,465 participants from 986 organizations.

Training for Trainers was decentralized to enable people from outside Winnipeg greater access to the program. One hundred and eighty-five participants attended the 12 workshops held throughout Manitoba.

To enable volunteers and practitioners to better serve the recreational needs of their communities, the Recreation Branch developed several resource aids. A log book was established to assist communities with the maintenance of their facilities. Three modules were developed for the Volunteer Board Development Program, and resource packages on grants, legal liability and education for leisure were produced.

The Branch also operated the Birds Hill Day Camp, which provides a weekday camp experience for boys and girls 6 to 11 years of age who have little opportunity for a summer holiday away from home.

Community Places Program

The Community Places Program began operation in January 1987. The main objective of the Program is to provide grant assistance to non-profit organizations throughout Manitoba to undertake projects which, when completed, will provide long term benefits to the community at large.

Community organizations can apply to the Community Places Program for up to 50% of total project costs to a maximum Program contribution of $75,000. Eligible project costs include land and building purchases, wages, material purchases, equipment rentals and design fees. Project sponsors are expected to raise their contribution to project costs from their own sources which can include other program grants. As a guideline, total provincial funding is not to exceed 50% of project costs. Up to half of the project sponsor's contribution can be made up of the combined value of volunteer labour, donated materials and loaned heavy construction equipment.

Eligible project sponsors include non-profit community organizations and recreation associations in Manitoba; however, schools, universities, hospitals, nursing homes, commercial cooperatives, federal, provincial and City of Winnipeg departments and agencies are not.

Eligible projects include the acquisition, construction or renovation of facilities such as day care; facilities for the provision of services to senior citizens and the physically or mentally disabled; community resource centres; library, cultural and museum facilities; recreation facilities (including those owned by municipalities); sports facilities; community parks and ethnocultural community facilities. Projects which are not eligible involve housing and municipal works such as roads, bridges, municipal buildings, sewer and water, etc.

Approved project sponsors receive their Community Places grant in installments based on their submission of financial/activity reports. Projects are monitored by Program staff in Winnipeg and by Employment Services and Economic Security, and Northern Affairs staff in the rest of the province.

In 1987/88, the Program was publicized in the media and Program handbook/application booklets were mailed to some 4,000 non-profit organizations throughout Manitoba. These booklets were also available in the Winnipeg and regional offices of Culture, Heritage and Recreation and those of Employment Services and Economic Security, as well as Northern Affairs.

Technical help in planning facilities and developing proposals is available to applicants through the Program's office in Winnipeg. The types of assistance provided in 1987/88 were some 800 schematic drawings and 130 specific drawings, over 50 consultations concerning facility budget preparation and 165 facility evaluations.

Two application intakes, January-February 1987 and June-July 1987, were scheduled in 1987/88. Rural and northern applications were submitted to the regional offices of Employment Services and Economic Security, and Northern Affairs. Winnipeg applications were sent to the Program's Winnipeg office. These offices assessed each of the applications, which involved an on-site interview with the applicant to confirm application details. Appropriate provincial departments were also consulted with relation to each application.

In 1987, 1,042 applications from 21 different organizations throughout the Province, representing $38,670,000 in grant requests, were received. Four hundred and eighty-four applications involving a total of $10,302,595 in grants were approved.

Regional Services

Regional Services provides a presence for the Department in rural and northern Manitoba, and serves as a local point of contact for its regional client groups. The Branch delivers departmental programs, grants and services and provides community and organizational development assistance through its consultative service. Regional consultants work from eight offices (see map) and provide community level access to the following branches: Grants Administration, Cultural Resources, Recreation, Public Library Services, Historic Resources, Provincial Archives, and Sport and Fitness on behalf of Manitoba Health.

In keeping with the Branch's objective of providing wider exposure to, and utilization of Department programs, satellite offices were established in: Vita, Steinbach and Vassar (Eastman); Reston (Westman); and Fisher Branch (Interlake). This new initiative involves the regular scheduling of office hours in order to increase opportunities for community groups to consult with regional staff. This has proven especially effective in increasing contact with developing communities and organizations and will continue to be expanded.

In 1987/88 Regional Services hosted a variety of regional public meetings in order to assist communities in providing policy and program direction for the Department and related agencies. Meetings were held regarding *Policies for the 1990's Recreation: A Working Paper*, one of the tools which is being utilized in the development of a Provincial Recreation Policy Statement. The Manitoba Intercultural Council held meetings to determine the needs of the multicultural community outside the boundaries of Winnipeg. Meetings were co-hosted with the Manitoba Lotteries Foundation in Cranberry Portage, Leaf Rapids and Thompson to discuss the impact of lottery revenues in northern Manitoba. Staff also assisted the Task Force on Multiculturalism with meetings in rural and northern Manitoba.

Lottery umbrellas including the Manitoba Community Services Council, Manitoba Sports Federation, Manitoba Arts Council and the Manitoba Intercultural Council were assisted by the promotion and dissemination of their program information to rural and northern communities, and were provided with information regarding the effectiveness of program objectives and design.

Regional offices published inserts to the departmental newsletter *INSIGHTS*, which provided timely information of a regional nature. Staff also attended a number of regional conferences and meetings in order to provide information about departmental programs and services to clients of the Department.

A second major objective of the Branch is to strengthen community organizations involved in program delivery. Staff supported strategic planning initiatives with groups such as the Westman Sport Association and the Central Region Cultural Council. Regional recreation conferences were held in Parkland, Interlake, Norman, Westman and Eastman regions, and volunteer board development and training workshops were held throughout Manitoba. Play leader training was conducted in all six regions.

This fiscal year saw the completion of a major Branch initiative in each of the five southern regions, based on a Branch community development model designed in Norman region. These communities were assessed to determine their relative stage of development. This information will be used to assist staff in identifying specific programs and consultative services which will help communities and their volunteer organizations to develop programs in culture, heritage and recreation.

Information management continues to be a high priority as regional staff endeavor to assist with improving the flow of information between communities and program branches. A strategy for regional office modernization is being implemented, including word processing, computer and inter-office communications. The Branch completed its record scheduling in each regional office, in keeping with Freedom of Information policy. Each of the eight regional offices will serve as an access point for rural and northern citizens requesting access to departmental documents.

Rural Recreation District Grants is a program through which three or more municipal corporations and at least one corresponding school division pool their resources to form a recreation district and receive a grant. Grants average $10,000. The districts hire a director to establish, implement and co-ordinate community and school recreation programs. A total of $295,000 was allocated to 32 districts, comprising 114 municipal corporations and 26 school divisions, enabling a total of 34 recreation directors to be employed throughout rural Manitoba.

A total of 1,850 children and youth from 21 remote northern communities in Parkland, Eastman and Norman participated in the Branch's Northern Water Safety Program.

REGIONAL SERVICES

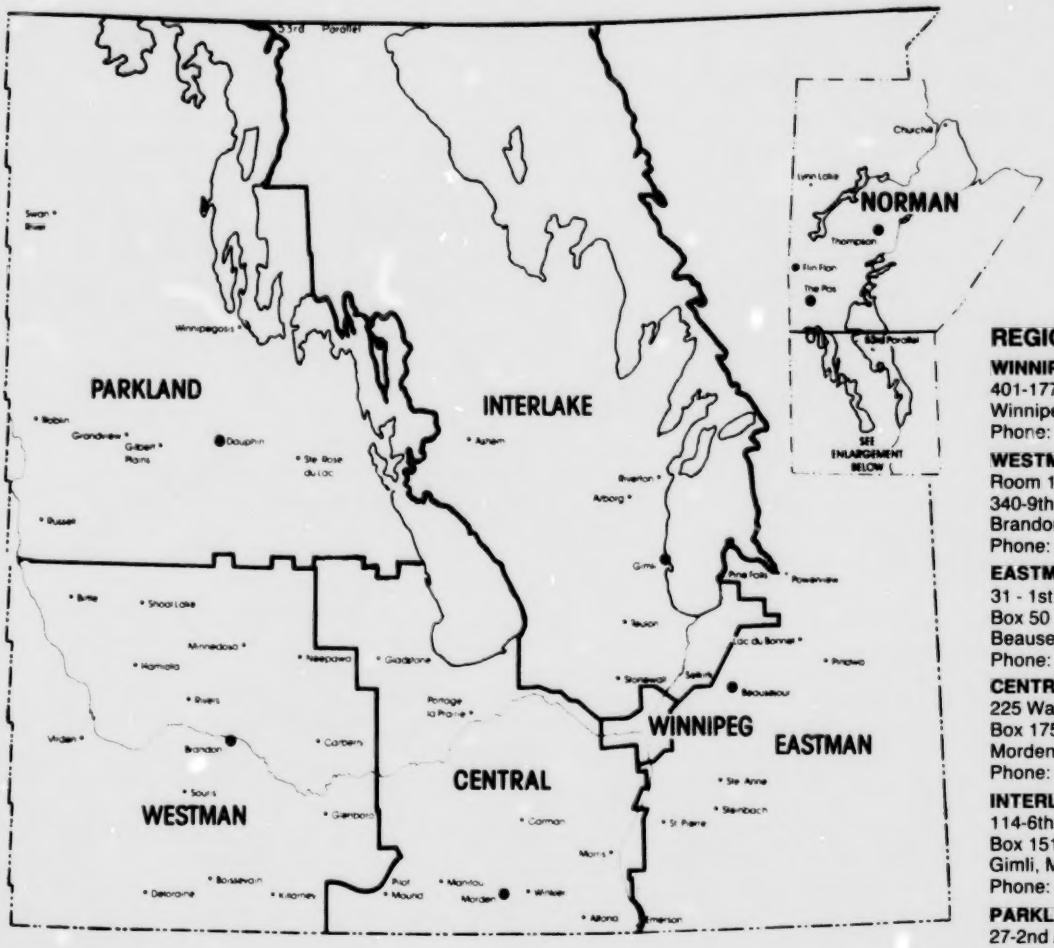

Regional Services provides community level access to all of the programs, grants and services of the Department. Staff assist communities to develop recreation, cultural, heritage, sport and fitness opportunities in response to the needs of their citizens.

As well staff provide a community development consultative service to municipal corporations and program interest groups, in the areas of leadership training, skills development, and public education in addition to facility, volunteer and organizational management.

If you are interested in any of the Department's programs, or information regarding any of our services, please contact the office in your region.

REGIONAL OFFICES:

WINNIPEG - HEAD OFFICE
401-177 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0W5
Phone: 945-4473

WESTMAN
Room 116
340-9th Street
Brandon, Manitoba R7A 6C2
Phone: 726-6066

EASTMAN
31 - 1st Street S.
Box 50
Beausejour, Manitoba R0E 0C0
Phone: 268-1411

CENTRAL
225 Wardop Avenue
Box 1750
Morden, Manitoba R0G 1J0
Phone: 822-5418

INTERLAKE
114-6th Avenue
Box 1519
Gimli, Manitoba R0C 1B0
Phone: 642-5155

PARKLAND
27-2nd Avenue S.W.
Box 14
Dauphin, Manitoba R7N 3E5
Phone 638-9111

NORMAN
59 Elizabeth Drive
Box 21
Thompson, Manitoba R8N 1X4
Phone: 778-4411

3rd and Ross Avenue
Box 2550
The Pas, Manitoba R9A 1M4
Phone: 623-6411

Room 204
143 Main Street
Flin Flon, Manitoba R8A 1K4
Phone: 687-3928

Information Resources Division

The Information Resources Division was formed in 1983 to administer the programs of the Provincial Archives and Legislative Library which operate under the same enabling legislation and share a building as their principal facility. The Division provides the Legislature, departments, agencies, corporations and the general public with current and heritage information services. Records and information management services are also afforded to provincial and local governments, and school authorities.

Provincial Archives

The Provincial Archives promotes and monitors the sound management of records received, created, preserved and disposed of by the Manitoba government and the Courts. It cooperates with numerous other repositories in Manitoba's growing archival network in acquiring, preserving and making private sector records available.

During 1987/88, emphasis was placed on identifying records systems in preparation for proclamation of The Freedom of Information Act. An eight-minute video presentation was prepared to inform government and public interest groups about the Act. Leadership was provided to a cross-government committee set up to examine provision for storage, access and security of information maintained within electronic data bases.

Government Records staff made 625 field visits to government offices in Winnipeg and throughout the province to assist with the preparation of inventories and records disposition schedules, training of departmental records staff and the design and development of appropriate records-keeping systems. The Government Records Centre received 1,987 transfers of inactive records, and 18,475 cubic feet (380 tons) of records were destroyed under authority. The Micrographics Laboratory filmed 216 feet of records, processed 767,000 feet of film and 1,503 negative reels were added to security storage. The largest-ever annual volume — 4,165 cubic feet, compared to 1,504 cubic feet in 1986/87 — of government and Court records was transferred to the Archives' vaults.

Historical Archives continued to focus acquisition activity on areas under-represented in archives throughout the province including women, children, labour, independent business, the North, ethnic and native groups, seniors and the disabled. More than 76% of the textual records processed in 1987/88 were from these priority areas. The Moving Images and Sound Program conducted 15 oral history workshops, including two which were given outside the province. Acquisitions included 163 oral history interviews, 443 films, 51 videotapes and 28 sound recordings. Still Images acquired 3,753 photographs, 83,719 negatives (mostly from the *Winnipeg Free Press*), 747 maps and 2,680 prints and drawings.

The Hudson's Bay Company Archives received 250 cubic feet of Company records, including correspondence of senior executives, accounts, shareholders' files, personnel files and minutes. Personal papers were also received from former Company employees. Approximately 92,000 photographs, negatives and pieces of art were transferred from the Company's head office. Basic processing will remain a priority during the next few years. The microfilming of the Company's 1871-1904 records continued, with 68 reels produced. The Archives received 270 requests for 445 reels through the inter-repository microfilm loan.

The Conservation Laboratory carried out approximately 10,500 partial and 1,300 full conservation treatments on documents. Also conserved were 585 maps and blueprints, 40 items of fine art, 535 photographs and 30 bound volumes. Other projects included preparation of artwork and books for the "Vistas of Promise" exhibition mounted by the Winnipeg Art Gallery. Staff responded to 66 requests for information on disaster assistance, local sources of conservation supplies and care of archival material. Ten field visits and workshops were made on behalf of the Manitoba Heritage Conservation Service and treatments were carried out for client institutions who met the Service's criteria. The vacuum freeze dry/fumigation chamber was used twice to dry 47 cubic feet of provincially-significant records.

Legislative Library

In line with its statutory obligation, the Legislative Library functions as a prime source of information for the Members of the Legislative Assembly of Manitoba, for the personnel of government departments and agencies, and for the commissions of enquiry, special committees and task forces periodically appointed by the government. As a research library, it is a resource for the academic community and for the general public.

Information Services staff receives queries from on-site clients and by phone, mail and electronic mail. Questions during the year ranged from investigations of the effects of the Free Trade Agreement on Manitoba's industries and services, to research for centennial histories commemorating the European immigration of the 1890s. The call for the April 1988 election resulted in an end-of-year rush of questions related to media coverage of the campaigns and to previous election activities and results.

In responding to these queries, staff provided on-site access to 41,107 items. Total number of questions rose 14.5% from 10,011 to 11,476 representing an increase of 13% in public queries and 16% in questions received from government. Use of interlibrary loan

services continued to be strong as a result of the continuing emphasis on resource sharing within the library community. On-line searching rose from 35 searches in 1986/87 to 190, reflecting a greater awareness of the service and an extended range of databases searched.

The Technical Services Unit obtains, processes and organizes material to provide access to the Library's collections. In 1987/88 some 89,093 items were added to the Library's information base. The largest portion (52%) consisted of government publications. Other significant acquisitions included 262 books, subscriptions to 207 newspapers and 374 periodicals, 1,063 research reports and 344 donations. In addition, more than 100 rare books were donated, including first editions of works by J.S. Woodsworth and Nellie McClung.

Full cataloguing and classification were provided for all books and major reports (910 titles) while approximately 60% of all government publications monographs received were catalogued (2,154 titles).

The Library regularly issues publications as a service to the Members of the Legislature, government personnel, the public and the library community. *Manitoba Government Publications* is a unique monthly listing of the various publications issued by departments and agencies. *Selected New Titles*, another monthly alerting service, lists a broad range of the most important new books and publications added to the Library's collection. *Current Periodicals Contents* is issued twice monthly for Members of the Legislative Assembly and compiles tables of contents from a range of current periodicals relating to policy and legislation. A new information service, *Memo for Members*, was introduced in July 1987 to highlight key services and new publications of interest to Members of the Legislative Assembly.

New initiatives for 1987/88 focused on automation and resource sharing. Subscriptions to selected out-of-province microfilm services were cancelled in favour of an expanded range of on-line search services providing access to equivalent information as well as over 300 additional databases. On-line literature search services, electronic mail and facsimile transmission offered a rapid and cost-effective means to fill information requests which could not be met from within the collection.

In December 1987 the Library gained on-line access to bibliographic information from over 300 Canadian libraries via the REFCATSS database owned by UTLAS International. Used in combination with the DOBIS database containing the holdings of 15 federal government libraries, the UTLAS records enabled technical services staff to find copy cataloguing for almost two-thirds of all titles searched and to reduce cataloguing time for these items by approximately 50%.

As an active participant in the Manitoba Libraries Resource Sharing Group, the Legislative Library coordinated a number of working groups to review acquisition of and access to Manitoba publications and other major resource collections in key Manitoba libraries. With support from various other institutions, several cooperative projects were initiated to improve access to library collections and services in Manitoba.

Communication Services Division

The Communication Services Division provides an integrated technical communication support service for the public information initiatives of client departments, agencies and Crown corporations.

The Division consists of five branches: Client Support Services; Communication Advisory Services; Public Information Services; Office of the Queen's Printer; and Translation Services.

Client Support Services

The Client Support Services Branch supports departments, agencies and Crown corporations in the delivery of effective and cost-efficient communication projects by providing media planning and purchasing services and by monitoring communication expenditures within approved funding levels.

Program objectives are met through counselling clients in the development of their public information initiatives, tendering for creative services from advertising agencies, media planning and placement marketing, and print purchasing. Efficiencies in purchases are achieved through the tendering system and through media volume, frequency and payment discounts.

Communication Advisory Services

Communication Advisory Services assists departments, agencies and Crown corporations in the delivery of effective, cost-efficient and professional communication projects by providing creative production consultation and design management in all areas of graphic design and display, and audio visual/film/video production.

The Branch also provides and obtains creative production services for client departments by maintaining in-house production facilities for design and audiovisual and by accessing outside suppliers through a tender/allocation process.

Other services included editing, writing, paste-up, audiovisual, displays, illustration and graphics, design, radio/television spots and videotape/film information pieces.

The total number of requests for service handled by Communication Advisory Services during 1987/88 was approximately 10,213 — an increase of approximately 13% over the number of requests handled during the 1986/87 fiscal year. This increase was largely attributable to the increased demand for audiovisual services.

In addition the audiovisual slide librarian handled approximately 700 general walk-in requests from the public for slide duplications, photos, prints, etc.

The Visual Identity Program continued to monitor the application of visual identity policies and provided formats and guidelines to ensure quality control, cost-efficiency and effectiveness of government communication materials.

Public Information Services

Public Information Services provides information, principally through established news media, on the programs, policies, services and activities of the Government of Manitoba.

It functions as the central and final editing, coordinating and disseminating service for news releases, features and statements. The Branch also offers a media relations consultative service to all departmental communication professionals and maintains on-going liaison with all Manitoba media for government announcements. The Branch organizes news conferences, provides radio and television support to local and rural media and administers a federal-provincial telephone and inquiry service — the Citizens' Inquiry Service, which handled approximately 140,000 inquiries in 1987/88.

It also coordinates all media activity related to visiting dignitaries, special government events such as Royal visits and Premiers' conferences, and emergencies such as floods, forest fires and health epidemics.

Office of the Queen's Printer

The Office of the Queen's Printer operates under authority of The Public Printing Act and carries out responsibilities for the provision of photographic services, typesetting, in-house printing, print quality assurance and stationery and office supplies for all departments and most Crown corporations, boards and agencies. The Queen's Printer is also responsible for publishing *The Manitoba Gazette* which is distributed weekly to 1,100 subscribers, and for printing, publishing and distributing the Bills, Acts, Statutes and Regulations of the Province of Manitoba. In addition, it maintains an updating service for Statutes and Regulations, for which there are approximately 7,900 subscribers.

In compliance with Section 20 of The Public Printing Act, this report contains the Letter of Transmittal, Statement of Account, and Provincial Auditor's Report on the Office of the Queen's Printer for the fiscal year ended March 31, 1988.

Translation Services

Translation Services is responsible for providing translation and interpretation services to all departments, agencies and Crown corporations of the Government of Manitoba, as well as to the Legislative Assembly and the Courts. Services were provided as follows:

	Requests	Pages
English to French	1,183 (973)	8,314 (7,487)
French to English	208 (320)	2,388 (2,331)
To and from other languages	131 (84)	1,259 (432)
Interpretation	80 (68)	
Total	1,691 (1,445)	11,961 (10,250)

**Figures in brackets are for the previous fiscal year.*

The 1987/88 increase is attributable mainly to translation requirements of the Legislative Assembly and the Courts and to a greater focus being placed on providing government program information in languages other than English and French.

Research and Planning

The Research and Planning Branch provides support services to facilitate executive and departmental needs in the areas of policy development, strategic directions, research, and information/issues management.

During 1987/88, Research and Planning realized the following accomplishments: coordinated the recreation policy process and developed *Policies for the 1990's Recreation: A Working Paper* which is to be used as a discussion document for public consultations; prepared an environmental analysis identifying trends/issues and their implications for the Department; assisted in the review of the Department's Role and Mission; coordinated input into the *National Study on The Economic Dimensions of Culture*; participated with Statistics Canada in surveying for *Provincial Government Expenditures on Culture*; assisted branches in carrying out research projects related to leisure and aging in Manitoba as well as Affirmative Action; carried out a funding review of Winnipeg secondhand booksellers; carried out ongoing research toward developing support programs for the Manitoba crafts community; continued to monitor the free trade negotiations and prepared an analysis of the Free Trade Agreement; carried out ongoing monitoring and analysis of federal initiatives and thrusts in the areas of taxation of the artist, funding of the arts, copyright, film distribution; and coordinated materials for federal/provincial conferences as well as information requested by the public, other departments and Cabinet.

Communication and Information Services

The Communication and Information Services Branch is responsible for increasing public awareness of and participation in the Department's programs, managing the Department's ongoing communication needs and coordinating awards programs and other special events.

In cooperation with divisions and branches, Communications developed and implemented communications strategies to support program delivery.

Day-to-day communication requirements of the Branch included preparing or coordinating development of informational materials such as news releases, ministerial speaking notes, advertising, pamphlets, posters, displays and audiovisuals. The Branch also coordinated news conferences, public events and distribution of informational mailings.

In addition to providing communications advice on departmental issues, the Branch was the central contact for media and public information within the Department. Further, it provided liaison between the Department and the central government communication service, as well as between other provincial and federal government departments and agencies.

The Prix Manitoba Award Program was launched in 1987/88. The program was developed to recognize individuals and organizations who have enriched the lives of all Manitobans by their contributions and achievements in the areas of culture, heritage, recreation and multiculturalism. Coordination of this program involved producing informational materials for a province-wide campaign, manufacturing prizes and arranging presentation ceremonies.

The criteria for the heritage component of the Awards Program were released on Manitoba Day, and the criteria for the multicultural component were released in mid-October. The first awards in the multicultural component were presented at the Biennial Ethnocultural Assembly hosted by the Manitoba Intercultural Council in November, at which time six awards were given out. Nominations for the heritage component were solicited in February for presentation later in the year.

Two issues of the departmental newsletter, *INSIGHTS*, were published and distributed to schools; the media; municipal, provincial and federal governments; arts, heritage and multicultural organizations; recreation directors; and libraries and museums throughout Manitoba. Approximately 4,500 copies of each issue were distributed.

Telecommunications Policy

The Telecommunications Policy Office advises the Minister responsible on telecommunications and broadcasting matters within Manitoba and on intergovernmental negotiations for related issues.

In April 1987, the Minister responsible for Telecommunications Policy joined his federal, provincial and territorial counterparts in signing a memorandum of understanding supporting a general consensus on interconnection policy and on sharing governmental responsibilities in telecommunications. Throughout the year, the Office participated in a series of intergovernmental meetings to negotiate detailed implementation mechanisms and timetables.

Also at the April ministers' meeting, a federal/provincial/territorial task force was commissioned to undertake a major study of the potential impact of competition on public long distance telephone service in Canada. Representing Manitoba on this task force, the Office has participated in planning and monitoring research which is scheduled to lead to the presentation of a final report to ministers in October 1988.

In order to develop an effective rural telephone service policy, the Office participated in the preparation and publication of a discussion paper describing options for rural service improvement, and in a series of 17 meetings throughout rural areas of the province. More than 650 people attended these meetings, and 189 participants took advantage of the opportunity to express their views on telephone service improvement.

During 1987/88, the Office prepared and presented a brief to the Parliamentary Standing Committee on Communications and Culture, on the need for national agencies to provide greater opportunities to program producers in Manitoba to participate in the production of Canadian programming for national networks. A brief was also presented to the CRTC in relation to the Canadian Broadcasting Corporation's application to renew its radio network licenses. This brief emphasized the need to extend CBC's basic radio service to all communities in the province, and to maintain a strong regional presence in the network's programming.

In order to assist Native Communications Inc. in providing broadcast services relevant to native audiences in northern Manitoba, the Telecommunications Policy Office continued to provide technical and regulatory advice to this non-profit organization.

Boards and Agencies

Major Cultural Institutions

The annual report of the Manitoba Museum of Man and Nature and Planetarium is available directly from the Museum.

Annual reports of Le Centre culturel franco-manitobain, the Manitoba Arts Council and the Manitoba Centennial Centre Corporation are tabled in the Legislative Assembly.

Manitoba Film Classification Board

The Manitoba Film Classification Board is legislated to classify films and videotapes intended for public use and to provide viewing information to the public using classification categories whose purpose, as well, is to restrict public access to material on the basis of age.

The Board views all films exhibited publicly in the province and classifies them into one of four categories: General, Parental Guidance, Parental Accompaniment or Restricted.

The annual report is tabled in the Legislative Assembly.

Manitoba Heritage Council

The Manitoba Heritage Council was established under The Heritage Resources Act which was proclaimed in May 1986. The Council makes recommendations to the Minister on the commemoration and preservation of Manitoba's heritage.

During 1987/88, the Council met eight times to make recommendations on building designations, plaque unveiling inscriptions and ceremonies which were carried out by the Historic Resources Branch.

Manitoba Intercultural Council

The Manitoba Intercultural Council was created by statute in 1983 to provide information and advice, and to make recommendations to the government on matters relating to ethnocultural developments in Manitoba.

The annual report is tabled in the Legislative Assembly.

The Provincial Documents Committee

The Provincial Documents Committee was established under The Legislative Library Act to consider the retention and disposition of the records of departments, agencies, Crown corporations and the Courts of Manitoba. Membership consists of the Deputy Attorney-General, the Provincial Auditor, the Deputy Minister of Finance, the Deputy Minister of Government Services and the Provincial Archivist (Chair) or appointees thereof. The Government Records component of the Provincial Archives provides the Secretariat to the Committee.

The Committee met 18 times in 1987/88 and dealt with over 2,800 schedules derived from most departments, agencies and corporations of the Manitoba government.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1988

Appro. No.	Service	1987/88 Actual ($)	1987/88 Estimate ($)	Variance ($)	Explanation Number
14-1	**Administration and Finance**				
	(a) Minister's Salary	20,532	20,600	(68)	
	(b) Executive Support				
	Salaries	392,772	393,800	(1,028)	
	Other Expenditures	65,522	63,300	2,222	
	(c) Research and Planning				
	Salaries	130,135	148,500	(18,365)	
	Other Expenditures	17,594	17,700	(106)	
	(d) Communication and Information Services				
	Salaries	50,107	60,200	(10,093)	
	Other Expenditures	18,453	19,300	(847)	
	(e) Finance and Management Services				
	Salaries	207,107	219,900	(12,793)	
	Other Expenditures	163,272	122,800	40,472	1
	(f) Administrative Services				
	Salaries	144,738	135,800	8,938	
	Other Expenditures	15,544	15,800	(256)	
	(g) Personnel Services				
	Salaries	139,829	144,100	(4,271)	
	Other Expenditures	15,966	15,600	366	
	Total 14-1	1,381,571	1,377,400	4,171	2
14-2	**Culture, Heritage and Recreation Programs**				
	(a) Executive Administration				
	Salaries	95,836	101,900	(6,064)	
	Other Expenditures	13,182	12,400	782	
	(b) Grants Administration				
	Grant Assistance	4,791,300	4,791,300	0	
	(c) Cultural Resources				
	Salaries	254,697	261,500	(6,803)	
	Other Expenditures	49,416	48,600	816	
	(d) Recreation				
	Salaries	213,095	212,800	295	
	Other Expenditures	64,481	64,500	(19)	
	(e) Public Library Services				
	Salaries	524,557	559,600	(35,043)	
	Other Expenditures	117,315	117,400	(85)	
	Grant Assistance	2,444,360	2,447,200	(2,840)	
	(f) Historic Resources				
	Salaries	977,509	990,400	(12,891)	
	Other Expenditures	101,036	103,300	(2,264)	

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1988

Appro. No.	Service	1987/88 Actual ($)	1987/88 Estimate ($)	Variance ($)	Explanation Number
14-2	**Culture, Heritage and Recreation Programs (continued)**				
	(g) Regional Services				
	Salaries	859,115	857,400	1,715	
	Other Expenditures	292,905	294,100	(1,195)	
	(h) Provincial Archives				
	Salaries	1,233,200	1,244,700	(11,500)	
	Other Expenditures	321,002	362,200	(41,198)	
	Less: Recoverable from other Appropriations	121,846 cr	140,000 cr	18,154	
	(j) Legislative Library				
	Salaries	532,210	529,000	3,210	
	Other Expenditures	131,391	132,500	(1,109)	
	(k) Manitoba Intercultural Council	209,200	209,200	0	
	(m) Manitoba Film Classification Board				
	Salaries	73,649	77,900	(4,251)	
	Other Expenditures	70,523	188,100	(117,577)	3
	Total 14-2	**13,248,133**	**13,466,000**	**(217,867)**	
14-3	**Communication Services**				
	(a) Executive Administration				
	Salaries	127,796	139,400	(11,604)	
	Other Expenditures	8,098	8,400	(302)	
	(b) Client Support Services				
	Salaries	277,847	278,200	(353)	
	Other Expenditures	96,194	190,500	(94,306)	4
	Public Sector Advertising	1,907,980	2,201,000	(293,020)	5
	Less: Recoverable from other Appropriations	1,907,964 cr	2,201,000 cr	293,036	5
	(c) Communication Advisory Services				
	Salaries	398,102	379,000	19,102	
	Other Expenditures	40,394	50,400	(10,006)	
	Less: Recoverable from other Appropriations	75,463 cr	81,800 cr	6,337	
	(d) Public Information Services				
	Salaries	421,168	424,900	(3,732)	
	Other Expenditures	183,649	193,400	(9,751)	
	(e) Queen's Printer				
	Salaries	1,541,873	1,561,200	(19,327)	
	Other Expenditures	4,071,638	5,240,400	(1,168,762)	6
	Less: Recoverable from other Appropriations	4,273,470 cr	4,825,500 cr	552,030	6

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1988

Appro. No.	Service	1987/88 Actual ($)	1987/88 Estimate ($)	Variance ($)	Explanation Number
14-3	**Communication Services (continued)**				
	(f) Translation Services				
	Salaries	564,819	581,000	(16,181)	
	Other Expenditures	166,699	169,800	(3,101)	
	Total 14-3	**3,549,360**	**4,309,300**	**(759,940)**	
14-4	**Status of Women**				
	(a) Advisory Council on the Status of Women				
	Salaries	102,876	123,700	(20,824)	
	Other Expenditures	126,499	123,500	2,999	
	(b) Women's Directorate				
	Salaries	320,988	356,700	(35,712)	
	Other Expenditures	55,489	55,500	(11)	
	Total 14-4	**605,852**	**659,400**	**(53,548)**	7
14-5	**Telecommunications Policy**				
	(a) Salaries	112,596	117,700	(5,104)	
	(b) Other Expenditures	26,130	19,200	6,930	8
	Total 14-5	**138,726**	**136,900**	**1,826**	8
14-6	**Jobs Fund Initiatives**				
	(a) Communications and Cultural Enterprises Agreement				
	Salaries	243,134	301,500	(58,366)	
	Other Expenditures	424,251	998,500	(574,249)	9
	Less: Recoverable from Jobs Fund	667,385	1,300,000	632,615	9
	Total 14-6	**0**	**0**	**0**	
	Total Expenditure from Appropriations	**18,923,642**	**19,949,000**	**(1,025,358)**	
	Lotteries Expenditures				
	Culture, Heritage and Recreation Programs	9,894,598	11,013,300	(1,118,702)	10
	Community Places Program	6,542,651	10,500,000	(3,957,349)	11
	Total Expenditure from Lotteries	**16,437,249**	**21,513,300**	**(5,076,051)**	
	Total Expenditure from Appropriations and Lotteries	**35,360,891**	**41,462,300**	**(6,101,409)**	

Note: Lottery expenditure details are found in the respective Statements of Receipts and Disbursements on pages 32, 33, 34, 35 and 36.

Explanatory Notes For Expenditure Summary

Year Ended March 31, 1988

Explanation Number

1. Reflects the acquisition and implementation of a computer system in the offices of the Minister and Deputy Minister, as approved by Treasury Board.
2. Reflects unanticipated increase in salaries as a result of a new agreement having been negotiated with the Manitoba Government Employees Association late in the fiscal year. Increased authority was approved by Special Warrant.
3. Reflects deferral of planned implementation of home-use video classification program due to delays in the signing of a proposed Interprovincial Agreement with Ontario and Saskatchewan.
4. Reflects deferral of planned implementation of an automated accounting and billing system as a result of restrictions having been placed on new systems acquisitions at the time the Provincial election was called.
5. Reflects lower than anticipated expenditures and recoveries from client departments as a result of restrictions having been placed on advertising at the time the Provincial election was called.
6. Reflects lower than anticipated demand from client departments for stationery and related goods and services.
7. Responsibility for the Status of Women was transferred to the Minister of Labour effective September 21, 1987.
8. Reflects higher than anticipated costs of out of province travel by senior staff attending regulatory hearings and intergovernmental meetings.
9. Reflects lower than anticipated demand under the Film Manitoba Program.
10. The estimate shown includes $10,136,800 in authority for the current fiscal year together with $876,500 in authority carried over to honour commitments made in the previous fiscal year, as approved by Treasury Board. Of the variance shown, an amount of $659,200 has been authorized to be carried forward to 1988/89 to cover commitments for projects not completed in the current fiscal year.
11. Of the variance shown, an amount of $3,922,600 has been authorized to be carried forward to 1988/89 to cover commitments for projects not completed in the current fiscal year, as approved by Treasury Board.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Revenue Summary

Year Ended March 31, 1988

Revenue Source	Actual ($)	1987/88 Estimate ($)	Variance ($)	Explanation Number
Current Operating Programs:				
Other Revenue				
Manitoba Film Classification Board	76,278	124,200	(47,922)	1
Manitoba Gazette	301,707	311,400	(9,693)	
Provincial Archives	99,322	104,700	(5,378)	
Queen's Printer - Operating	885,690	891,500	(5,810)	
Sundry	62,589	17,500	45,089	2
Total Other Revenue	**1,425,586**	**1,449,300**	**(23,714)**	
Government of Canada				
Citizens' Inquiry Service	100,000	100,000	0	
Communications and Cultural Enterprises (Jobs Fund)	14,736	0	14,736	3
Total Government of Canada	**114,736**	**100,000**	**14,736**	
Total Revenue - Current Operating Programs	**1,540,322**	**1,549,300**	**(8,978)**	

Explanatory Notes For Revenue Summary

Year Ended March 31, 1988

Explanation Number

1. Reflects deferral of planned implementation of home-use video classification program due to delays in the signing of a proposed Interprovincial Agreement with Ontario and Saskatchewan.

2. Increased Sundry Revenue reflects:

— Increased usage of the City of Winnipeg parkade.	$ 9.6
— Additional 9 months' revenue for the period April 1/87 to Dec 31/87 due to a change in remittance of revenues by the City of Winnipeg from a fiscal-year to a calendar-year basis.	24.0
— Revenue received by Client Support Services which cannot be forecast in advance and are not included in Estimates.	10.4
— Miscellaneous.	1.1
	$45.1

3. Reflects unanticipated revenue from the Government of Canada under the Communications and Cultural Enterprises Agreement not included in Estimates.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund - Culture, Heritage and Recreation Program
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1988

Balance, March 31, 1987			$ 903,316
RECEIPTS:			
Manitoba Lotteries Foundation		$14,343,281	
Interest (Note 1)		1,377,374	
Withdrawals from Investment Account		5,100,000	20,820,655
			$21,723,971
DISBURSEMENTS:			
Extra-Departmental Agencies:			
Grant Assistance:			
Artspace Inc.	$ 35,000		
Centre culturel franco-manitobain	268,300		
Centre culturel franco-manitobain — Capital	35,400		
Manitoba Agricultural Museum Inc.	131,700		
Manitoba Centennial Centre Corporation	1,325,200		
Manitoba Centennial Centre Corporation — Capital	200,000		
Manitoba Children's Museum	65,000		
Manitoba Heritage Conservation Service	93,700		
Manitoba Museum of Man and Nature — Capital	44,800		
Native Communications Inc.	131,800		
Native Media Network Inc.	35,000		
Osborne Village Cultural Centre	54,600		
Osborne Village Cultural Centre — Capital	7,000		
Ukrainian Cultural and Educational Centre	132,500		
Western Canada Aviation Museum	60,300		
Western Manitoba Centennial Auditorium	59,800		
Winnipeg Art Gallery	1,463,300		
Winnipeg Art Gallery — 75th Anniversary	25,000	$ 4,168,400	
Grants Administration:			
Salaries and Other Expenditures:			
Program Administration	$ 191,157		
Contact Manitoba	7,949		
Special Initiatives	23,461		
Art Acquisition	134,345	$ 356,912	
Grant Assistance:			
Community Museums Program	227,360		
Coordination Assistance Program	4,997		
Regional Juried Arts Shows	5,208		
Remote Communities Equipment Program	56,733		
Skills Transfer Program	46,351		
Public Events Sponsorship Program	185,293		
Winnipeg Area Special Projects	67,178		
Hospitality Grants	9,630		
Special Initiatives	132,815		
Confederation Centre of the Arts	20,000		
Deficit Reduction	144,702		
Local Histories Grants	1,625		
Bus Concert Series	2,994	904,886	
Carried Forward		$ 5,430,198	$21,723,971

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund - Culture, Heritage and Recreation Program
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1988

Brought Forward		$ 5,430,198	$21,723,971
Cultural Resources:			
Salaries and Other Expenditures:			
Rural Northern Cultural Development	$ 53,651		
Ethnocultural and Francophone Programs	21,019		
Culture, Heritage and Recreation Awards Program	64,954		
Arts Education Service	65		
Summer Festival Events	36,194		
Royal Winnipeg Ballet Pacific Rim Tour	34,000		
Touring Workshop Projects	1,502		
Concerts in the North	29,776		
Access Publications Program	4,003		
Multiculturalism Policy Development	90,032	$ 335,196	
Grant Assistance:			
Ethnocultural Grants	597,398		
Linguistic Support Grants	129,240		
Special Initiatives	122,024		
Cultural Agreements	26,610		
Arts Education Services	20,708		
Community Arts Operating Grants	240,700		
Arts Schools	96,071		
Cultural Council Grants	193,209		
Festivals	188,500		
Annual Project Grants	63,350		
Rural and Affirmative Action Projects	23,686		
Tour Hosting Network	4,960	1,706,456	
Recreation:			
Salaries and Other Expenditures:			
Program Administration	$ 27,317		
Facility Development	2,821		
Recreation for Special Populations	9,196		
Birds Hill Day Camp	35,550		
Resource Development	78,091		
Volunteer Management	42,961	$ 195,936	
Grant Assistance:			
Provincial Recreation Agency Grants		78,000	
Public Library Services:			
Salaries and Other Expenditures:			
Book Collection	$ 61,572		
Interlibrary Loan	3,982		
Automated Cataloguing Support	64,268	$ 129,822	
Grant Assistance:			
Winnipeg Public Library Operating Grant	368,000		
Library Capital Grants	52,909	420,909	
Carried Forward		$ 8,296,517	$21,723,971

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund - Culture, Heritage and Recreation Program
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1988

Brought Forward		$ 8,296,517	$21,723,971
Historic Resources:			
Salaries and Other Expenditures:			
Manitoba Heritage Council	$ 17,507		
Manitoba Archaeological Inventory	5,999		
Archaeological Site Investigations	107,326		
Community Archaeological Workshops	10,469		
Popular Publications	44,986		
Technical Publications	9,770		
Heritage Resource Impact Assessment and Mitigation	7,979		
Stott Site Interpretation	22,900		
Restoration Consultation	35,564		
Grund Lutheran Church	2,600		
Manitoba Heritage Commemorative Program	35,221		
York Factory	10,200		
Special Research — Museums Program	16,500		
Heritage Awareness Promotion	18,105	$ 345,126	
Grant Assistance:			
Museums and Heritage Organizations	205,210		
Community Commemorative Plaques Program	4,578		
Heritage Building Grants	359,716	569,504	
Regional Services:			
Salaries and Other Expenditures:			
Community Projects	$ 48,980		
Northern Water Safety	72,794		
Special Initiatives	3,000	$ 124,774	
Grant Assistance:			
Recreation District Grants	295,000		
Frontier School Division	29,000		
Northern Manitoba Recreation Association	10,000		
Winnipeg Boys and Girls Clubs	20,000		
Remote Community/School Incentive Grants	3,500	357,500	
Provincial Archives:			
Salaries and Other Expenditures:			
Oral History Project		$ 2,495	
Grant Assistance:			
Oral History Project Grants	$ 33,553		
Community Archives Capital Facility Grants	29,161	62,714	
Research and Planning:			
Salaries and Other Expenditures:			
Program Administration	$ 47,302		
Research Support	21,662	$ 68,964	
Carried Forward		$ 9,827,594	$21,723,971

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund - Culture, Heritage and Recreation Program
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1988

Brought Forward		$ 9,827,594	$21,723,971
Communication and Information Services:			
Salaries and Other Expenditures:			
Radio Vignettes	$ 19,632		
Public Awareness Program	25,920	$ 45,552	
Cultural Industries Development:			
Salaries and Other Expenditures:			
Program Administration		$ 5,166	
Grant Assistance:			
Cultural Industries Support Grants		16,286	$ 9,894,598
			$11,829,373
Funds transferred to: Community Places Program		$ 3,100,000	
Investment Account (Note 2)		8,650,000	11,750,000
Balance in Trust, March 31, 1988			$ 79,373

NOTE 1: Interest received during the year represents interest earned from funds on deposit for investment with Manitoba Finance.

NOTE 2: The amount held by Manitoba Finance for investment on behalf of Culture, Heritage and Recreation Program at March 31, 1988 is $19,250,000.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund - Community Places Program
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1988

Balance, March 31, 1987		$ 309,066
RECEIPTS:		
Manitoba Lotteries Foundation (Note 1)	$10,440,000	
Manitoba Health — Sport Directorate (Note 2)	3,360,000	
Culture, Heritage and Recreation	3,100,000	
Interest (Note 3)	875,763	
Withdrawals from Investment Account	4,550,000	22,325,763
		$22,634,829
DISBURSEMENTS:		
Salaries and Other Expenditures	$ 465,219	
Grant Assistance	6,077,432	6,542,651
		$16,092,178
Funds transferred to Investment Account (Note 4)		15,800,000
Balance in Trust, March 31, 1988		$ 292,178

NOTE 1: Represents annual contributions of $5,220,000 for the years 1987 and 1988.

NOTE 2: Represents annual contributions of $1,680,000 for the years 1987 and 1988.

NOTE 3: Interest received during the year represents interest earned from funds on deposit for investment with Manitoba Finance.

NOTE 4: The amount held by Manitoba Finance for investment on behalf of Culture, Heritage and Recreation - Community Places Program at March 31, 1988 is $ 14,000,000.

Manitoba

Culture, Heritage and Recreation

Office of the Queen's Printer

200 Vaughan Street
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 1T5

The Honourable Bonnie Mitchelson
Minister of Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba
Room 118 - Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

Dear Madam Minister:

I hereby submit for your approval the 1987/88 Annual Report of the Office of the Queen's Printer.

Respectfully submitted,

John Wilkins
Queen's Printer

Manitoba

Office of the Provincial Auditor

905-386 Broadway
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 3R6

Office of the Queen's Printer
Report of the Provincial Auditor's Office

We have examined the Statement of Operations and Reconciliation with Appropriation XIV 3(e) of the Office of the Queen's Printer for the fiscal year ended March 31, 1988. Our examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as we considered necessary in the circumstances.

In our opinion the Statement presents fairly the transactions of the Office of the Queen's Printer for the year ended March 31, 1988 in accordance with the accounting policies stated in Note 1 to the Statement applied on a basis consistent with that of the preceding year.

November 9, 1988,
Winnipeg, Manitoba.

F.H. Jackson, C.A.,
Provincial Auditor.

OFFICE OF THE QUEEN'S PRINTER

Statement of Operations and Reconciliation with Appropriation XIV 3(e)

for the year ended March 31, 1988

(with comparative figures for the previous year)

	1988	1987
Sales	$5,534,184	$5,016,282
Cost of sales and operating expenses:		
Inventory of goods at start of year	395,344	325,697
Purchases	3,492,599	3,025,010
Salaries	1,541,873	1,534,193
Supplies and general expenses	541,006	553,051
Capital expenditures	38,032	67,537
	6,008,854	5,505,488
Less: Inventory of goods at end of year	262,992	395,344
	5,745,862	5,110,144
Net under recovery	211,678	93,862
Add reconciling adjustments (Note 1):		
Cash sales to non-departmental customers	1,193,405	1,195,697
Accounts receivable increase (decrease)	67,309	(79,866)
Inventory (decrease) increase	(132,352)	69,647
Net expended balance of Appr. XIV 3(e)	$1,340,040	$1,279,340

Appropriation XIV 3(e)

for the year ended March 31, 1988

(with comparative figures for the previous year)

	1988	1987
Salaries	$1,541,873	$1,534,193
Other expenditures	4,071,637	3,645,598
Total expenditures	5,613,510	5,179,791
Recoveries from other appropriations	(4,273,470)	(3,900,451)
Net expended balance	$1,340,040	$1,279,340

OFFICE OF THE QUEEN'S PRINTER

Note to the Statement of Operations and Reconciliation with Appropriation XIV 3(e)

for the year ended March 31, 1988

1. **Accounting Policy**

The accounting policies of the Government of the Province of Manitoba are followed for the Queen's Printer operations except for accounts receivable and inventory which are recorded on the accrual basis of accounting. The following adjustments are required to reconcile these accounts with the Appropriation:

i) Cash sales to non-departmental customers which are deposited as revenues of the Consolidated Fund of the Province of Manitoba.

ii) Increase (decrease) in accounts receivable from start of year to end of year included in the Appropriation.

iii) (Decrease) increase in inventory from start of year to end of year.

Manitoba

Rapport annuel 1987 - 88

Culture, Patrimoine et Loisirs

**Ministre de la Culture,
du Patrimoine et des Loisirs**

Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

À Son Honneur
L'honorable George Johnson
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre d'information, le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba, pour l'année financière terminée le 31 mars 1988.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Bonnie Mitchelson

Manitoba

**Sous-ministre de la
Culture, du Patrimoine
et des Loisirs**

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de la Culture,
du Patrimoine et des Loisirs
Province du Manitoba

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba de l'année 1987-1988. Ce document est un compte rendu détaillé du travail accompli pendant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1988.

C'est avec mes respects, Madame la Ministre, que j'ai le privilège de vous soumettre ce document.

Tom Carson

Organigramme de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Au 31 mars 1988

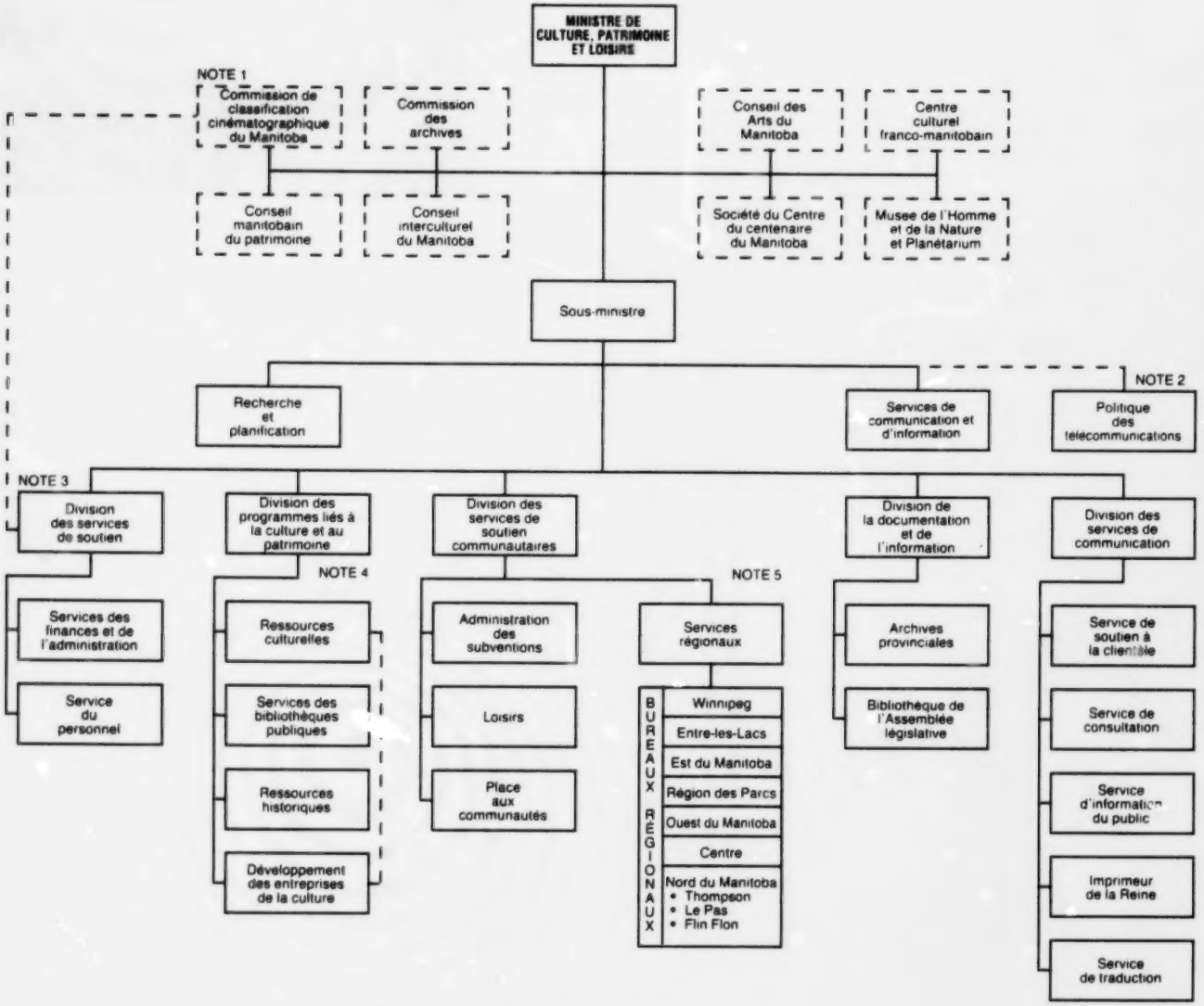

NOTE 1:
L'administration et la gestion du personnel de la Commission de classification cinématographique du Manitoba relève du directeur général de la Division des services de soutien.

NOTE 2:
La politique de télécommunications relève directement du ministre responsable, tandis que Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba continue d'assurer les services administratifs de ce poste budgétaire important.

NOTE 3:
La Division des services de soutien assure les services administratifs aux directions qui en relèvent, tout en fournissant également certains services consultatifs et administratifs aux organismes para-gouvernementaux dont la Fondation manitobaine des loteries.

NOTE 4:
La Direction du développement des entreprises de la culture est chargée de coordonner l'Entente auxiliaire de développement des entreprises des communications et de la culture, qui s'inscrit dans le cadre de l'EDÉR, par l'entremise du sous-ministre adjoint de la Division des programmes liés à la culture et au patrimoine. La gestion et l'administration de cette direction relève du directeur des Ressources culturelles.

NOTE 5:
La Direction des services régionaux est chargée de la mise en oeuvre des programmes du sport et de la condition physique au nom de Santé Manitoba.

Table des matières

Titre	Page
Division des services de soutien	8
Services des finances et de l'administration	8
Service du personnel	8
Division des programmes liés à la culture et au patrimoine	10
Ressources culturelles	10
Services des bibliothèques publiques	11
Ressources historiques	12
Développement des entreprises de la culture	13
Division des services de soutien communautaires	14
Administration des subventions	14
Loisirs	14
Programme Place aux communautés	15
Services régionaux	16
Documentation et information	19
Archives provinciales	19
Bibliothèque de l'Assemblée législative	20
Division des services de communication	21
Service de soutien à la clientèle	21
Service de consultation	21
Service d'information du public	21
Bureau de l'Imprimeur de la Reine	21
Service de traduction	22
Recherche et planification	23
Services de communication et d'information	24
Politique des télécommunications	25
Commissions et organismes	26
États financiers	27

Division des services de soutien

La Division des services de soutien cherche à accroître la productivité et à renforcer l'intégrité du ministère et des organismes qui en relèvent, en offrant des services de soutien en matière de gestion et d'administration. Parmi les domaines dans lesquels des services sont offerts, mentionnons le perfectionnement des fonctionnaires principaux et des gestionnaires, la politique en matière d'administration, la gestion des documents, la planification de la gestion et des finances, l'analyse des programmes, l'étude et la conception des systèmes, la comptabilité, l'administration générale, la gestion des ressources humaines, l'administration des services de paye et des avantages sociaux, et la classification cinématographique.

La Division se compose du bureau du directeur général et de deux directions: les Services des finances et de l'administration et le Service du personnel. Le personnel de la Division s'occupe également de la coordination des tâches administratives dans le cas de la Commission de classification cinématographique.

Finances et administration

La Direction des finances et de l'administration a pour mandat d'encourager une saine gestion des finances et une bonne administration des programmes, d'augmenter le rendement au sein de tout le ministère et d'offrir les services d'appui nécessaires.

C'est à cette Direction qu'il incombe d'élaborer une planification intégrée de gestion et un mécanisme de répartition des ressources au sein du ministère, et d'offrir les services d'appui nécessaires à leur mise en place. Ce mécanisme permet d'avoir une idée précise à la fois des priorités et des objectifs du ministère, de la Direction et des différentes sections ainsi que des ressources disponibles mais limitées, et donc de mieux respecter ces priorités et d'atteindre vraiment ces objectifs.

Au cours des dernières années, la Direction a assisté les directeurs dans la planification annuelle des programmes de leur direction respective. La Direction a supervisé également la préparation du budget pour l'ensemble du ministère, c'est-à-dire qu'elle a offert des services d'appui en matière d'analyse au cours de l'étude par le ministre et le sous-ministre des budgets des différentes directions, et de la préparation des données concernant l'ensemble du programme qui appuient la présentation du budget du ministère au Conseil du Trésor et au Cabinet. Le personnel de la Direction a entrepris l'élaboration d'un supplément aux prévisions budgétaires. Ce document permet d'informer les membres de l'Assemblée législative sur le sujet et de les aider dans l'étude des prévisions budgétaires du ministère.

La Direction est chargée de fournir au ministère des services centralisés en comptabilité, des rapports financiers, ainsi que des services administratifs et juridiques. Elle veille entre autres à ce que les affaires administratives du ministère n'entrent pas en contradiction avec ses plans et la répartition de ses ressources, et avec la politique et les directives du ministère et des instances gouvernementales. Vous trouverez dans la partie du rapport consacrée aux états financiers, les états récapitulatifs des recettes et des dépenses du ministère, ainsi que l'état des recettes et dépenses du Fonds de fiducie des loteries pour l'année financière 1987-1988.

La Direction prépare le plan annuel des besoins en informatique du ministère et supervise l'acquisition, l'entretien et l'utilisation de tout l'équipement informatique. Elle prête aussi son appui aux utilisateurs de cet équipement et se prépare à répondre aux nouveaux besoins du ministère dans le domaine de l'informatique.

Le personnel du ministère a été à même de constater les changements technologiques effectués et proposés au sein du ministère dans le domaine de l'informatique lors de l'opération «portes ouvertes», organisée chaque année par la Direction. Par ailleurs, le travail visant à améliorer le réseau de communications du ministère s'est poursuivi avec succès car 70 pour cent des bureaux locaux et régionaux peuvent maintenant bénéficier du service de courrier électronique. En outre, la Direction a assuré, toute l'année durant, une formation dans les domaines du traitement de textes, des chiffriers électroniques et des communications.

La Direction s'est dotée d'un logiciel lui permettant de créer, dans son propre réseau, un programme informatique venant appuyer la législation sur la liberté d'accès à l'information. La Direction compte d'abord établir un Système de gestion des documents pour le Centre de documentation du gouvernement, afin de faciliter le transfert à cet endroit des nouveaux documents officiels, l'établissement de la liste des documents à éliminer, l'accès aux documents gardés en permanence et le repérage des documents empruntés au Centre.

Service du personnel

La Direction du service du personnel s'occupe de l'orientation, de la coordination et de l'administration de la politique de la Commission de la fonction publique concernant les avantages sociaux, la documentation du personnel et l'administration de la paye en aidant les fonctionnaires principaux à augmenter la productivité de leurs employés, et en les encourageant à gérer avec plus d'efficacité les ressources humaines du

secteur dont ils ont la responsabilité. Elle y parvient en élaborant, en offrant et en administrant toute une gamme de programmes de gestion des ressources humaines conformes aux exigences de la politique de la fonction publique, aux lois en la matière et à la convention collective. En plus de s'occuper de l'administration de la paye et du traitement des dossiers des employés, la Direction du personnel fournit au ministère des conseils dans les domaines de la dotation en personnel, de la classification, des relations de travail, du perfectionnement du personnel et de la politique relative au personnel.

La Direction a terminé l'élaboration d'un programme général de gestion du rendement, et a mis sur pied un groupe formé de directeurs représentant chaque division, afin d'établir la formule définitive et la stratégie d'exécution de ce programme. Vingt-quatre directeurs et superviseurs ont participé à un programme de formation d'une durée de deux jours et demi portant sur la gestion efficace du rendement. L'explication du nouveau programme de gestion du rendement a débuté auprès des employés et devrait se poursuivre jusqu'en juin 1988.

La Direction a procédé à la reclassification de 14 postes et a pu également combler 31 postes grâce à des concours. Le ministère a continué d'adapter ses systèmes et ses méthodes en vue de devenir pleinement responsable de la dotation en personnel, conformément aux lignes directrices de la Commission de la fonction publique et à la Loi sur la fonction publique.

Le ministère a adopté une politique de dotation en personnel qui tient compte du Programme d'action positive et du principe du mérite, afin de lui permettre de mieux cerner la question de la discrimination à rebours, et de procéder avec plus d'efficacité à la présélection, à l'entrevue et à la sélection définitive des candidats répondant aux critères du Programme d'action positive. La Commission de la fonction publique a félicité le ministère d'avoir respecté son engagement et appliqué les principes du Programme d'action positive. En effet, depuis l'adoption de cette politique au début de 1988, deux personnes faisant partie des groupes visés ont été embauchées et le nombre d'entrevues de candidats répondant aux critères du programme a connu une augmentation. Pour sa part, le groupe consultatif formé d'employés de bureau a terminé son enquête portant sur l'attitude du personnel envers le Programme d'action positive et a entrepris la création d'un programme visant à sensibiliser les employés de bureau à cet égard.

Les données administratives fournies au ministère concernant l'administration de la paye, la documentation du personnel et les autres questions touchant les employés et les salaires sont maintenant plus faciles à obtenir grâce à l'amélioration des systèmes produisant ce type de renseignements. La Direction continue toujours de trouver des moyens plus efficaces de satisfaire aux demandes des fonctionnaires principaux du ministère. Enfin, la gestion des documents avance rapidement, ce qui a permis à la direction d'établir la liste de tous ses dossiers.

Division des programmes liés à la culture et au patrimoine

La Division des programmes liés à la culture et au patrimoine est chargée de donner une orientation précise aux grandes lignes des mandats attribués au ministère dans les domaines de la culture, du patrimoine et des bibliothèques publiques, et d'administrer le programme de développement des entreprises de la culture. Au moyen des activités organisées par cette division, le ministère a l'intention d'offrir aux Manitobains de plus grandes possibilités culturelles et de les sensibiliser davantage à notre patrimoine commun.

La Division se compose du bureau du sous-ministre adjoint et de quatre directions: Ressources culturelles, Services des bibliothèques publiques, Ressources historiques et Développement des entreprises de la culture.

Ressources culturelles

La Direction des ressources culturelles a pour mandat d'encourager et d'aider les projets communautaires qui favorisent le développement d'une culture typiquement manitobaine. Elle y parvient en encourageant les projets communautaires qui permettent à tous les Manitobains de participer à l'étude, à la création, à la production, à l'exposition et à la publication d'oeuvres représentant la culture manitobaine, canadienne et internationale; en aidant les projets qui offrent aux Manitobains la chance de prendre part aux activités culturelles à l'échelle locale, et en encourageant les projets qui permettent aux autochtones, aux francophones et aux groupes ethnoculturels de préserver leur langue et leur culture.

En 1987-1988, la Direction a assuré la participation de la province à l'établissement du Bureau Canada-Manitoba de développement des entreprises de la culture (BDEC). Financé en vertu de l'Entente auxiliaire de développement des entreprises de communications et de la culture, qui s'inscrit dans le cadre de l'EDÉR, le BDEC a pour mandat d'offrir une série de programmes destinés à aider l'industrie du film, de la vidéo et des enregistrements sonores.

"Telebridge for Peace" a bénéficié d'une subvention de 20 000 dollars pour préparer et produire une émission télévisée retransmise par satellite dans les villes jumelles de Winnipeg et de Lviv, en Ukraine. Ce programme d'échange comprenait différents spectacles culturels et artistiques.

Le 22 juillet 1987, Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse d'York, ont visité Winnipeg. La Direction s'est chargée d'organiser le spectacle et de coordonner la cérémonie officielle qui s'est déroulée au Palais législatif à cette occasion.

La Direction a accordé une aide financière aux six organismes invités à représenter le Manitoba aux Jeux olympiques d'hiver de 1988, tenus à Calgary. Le Prairie Theatre Exchange a reçu 5 000 dollars pour participer à "PlayRites '88" et l'Orchestre de chambre du Manitoba a obtenu le même montant pour jouer pendant le Festival olympique des arts. Les quatre écoles du Manitoba sélectionnées par le "Olympic Youth Music Showcase" pour se produire en spectacle avec d'autres orchestres et choeurs d'écoles secondaires de premier et de deuxième cycles ont reçu quant à elles 1 500 dollars chacune.

La Direction a coordonné l'aide provinciale accordée au Royal Winnipeg Ballet pendant sa tournée des pays riverains du Pacifique. En appuyant cette tournée, la Province s'était donné comme objectifs de faire connaître les possibilités commerciales et touristiques du Manitoba auprès de ces pays; d'augmenter les investissements dans la province et les revenus engendrés par le tourisme en faisant valoir, auprès de nos clients privilégiés du Japon et de Hong Kong, les programmes et les produits offerts par la province; de susciter l'intérêt des gens d'affaires des pays riverains du Pacifique en leur donnant l'occasion de rencontrer, au cours de réceptions données par la Province, des représentants du secteur privé du Manitoba; et de profiter des bonnes relations établies pendant la tournée pour assurer le suivi en lançant une campagne de promotion. La contribution de la Direction à la subvention provinciale de 134 000 dollars se chiffrait à 34 000 dollars.

La Direction a augmenté l'aide accordée aux organismes ethnoculturels dans le cadre du Programme d'aide au patrimoine ethnoculturel. En effet, cette aide est passée de 555 000 dollars en 1986-1987 à 605 000 dollars en 1987-1988. La Direction a également consenti une aide financière aux programmes de langues ancestrales, du même montant que l'an dernier. Enfin, le premier Prix Manitoba Awards du multiculturalisme a été présenté lors de la troisième assemblée biennalle du Conseil interculturel du Manitoba.

La subvention moyenne accordée dans le cadre du Programme de subventions aux conseils culturels des communautés, qui était de 7 904 dollars en 1986-1987, s'est chiffrée à 9 660 dollars en 1987-1988.

La Direction a également continué d'appuyer les organismes culturels, les manifestations et les festivals annuels, les éditeurs de livres et de périodiques, ainsi que les promoteurs d'activités culturelles dans les régions rurales et du Nord.

Services des bibliothèques publiques

Les Services des bibliothèques publiques poursuivent deux objectifs principaux : l'augmentation du nombre de Manitobains bénéficiant des services d'une bibliothèque publique locale, et l'expansion des services offerts dans les bibliothèques existantes.

En 1987-1988, la subvention de fonctionnement accordée à la Bibliothèque publique de Winnipeg passait de 2,33 à 2,50 dollars par habitant. À la suite d'un rajustement visant à compenser l'augmentation de la population de la ville de Winnipeg, le montant total de cette subvention s'établissait à 1 465 559 dollars.

En 1987-1988, un montant total de 1 323 626 dollars a été versé à 35 bibliothèques publiques sous forme de subventions de fonctionnement et une subvention de fondation de 5 000 dollars a été accordée à la bibliothèque de la région des Parcs, à la suite de l'ouverture d'une succursale dans la municipalité rurale de Shoal Lake. En comptant les habitants de cette municipalité, le nombre de Manitobains bénéficiant d'un service de bibliothèque locale est maintenant de 818 616, ce qui représente 80,5 pour cent de la population de la province.

Le Centre du livre pour enfants a obtenu une subvention de 4 000 dollars pour son Festival du livre pour enfants de 1987, soit une augmentation de 33 pour cent par rapport à l'année précédente. Trois associations provinciales de bibliothèques, l'Association des bibliotechniciens du Manitoba, l'Association des bibliothèques du Manitoba et l'Association des administrateurs de bibliothèques du Manitoba ont obtenu des subventions de fonctionnement s'élevant au total à 14 173 dollars.

À la suite du succès remporté par le projet de formation des employés des bibliothèques rurales de l'Alberta, qui a été adopté par la suite dans plusieurs autres provinces, les Services des bibliothèques publiques ont engagé à contrat, pendant l'été de 1987, un expert-conseil en bibliothéconomie chargé d'effectuer un sondage sur les besoins des employés des bibliothèques publiques rurales en matière d'éducation permanente. Les données recueillies par ce sondage indiquent que ces derniers sont très intéressés à suivre des cours en éducation permanente. Un comité de direction composé de représentants d'Éducation Manitoba, du Collège communautaire Red River et des Services des bibliothèques publiques a été mis sur pied afin d'étudier en profondeur le programme de l'Alberta et de déterminer s'il est adapté aux besoins du Manitoba.

Du 8 au 10 avril 1987, se tenait à Winnipeg la Conférence annuelle des Services des bibliothèques publiques, qui regroupait plus de cent délégués représentant 29 bibliothèques publiques rurales. En plus de participer pendant deux jours à des ateliers, les délégués ont visité différentes bibliothèques publiques rurales, ce qui leur a donné l'occasion d'observer des services et des installations uniques en leur genre.

Le personnel des services des bibliothèques publiques a également coordonné la planification et l'organisation d'un atelier qui a regroupé, le 3 octobre 1987 à Thompson, le personnel et les administrateurs des bibliothèques du Nord. L'atelier, d'une durée d'une journée, regroupait vingt représentants de sept réseaux de bibliothèques du Nord.

Quatre localités ont présenté une demande d'aide en vue d'établir des services de bibliothèque locale. En réponse à ces demandes, des réunions d'information ont eu lieu dans la localité de Somerset, ainsi que dans les municipalités rurales de Lorne, Whitemouth et Lynn Lake.

Le *Public Library Services Newsletter*, une publication bimensuelle, a continué de paraître. La présentation et le style ont cependant changé afin de donner au lecteur une meilleure idée des activités de la Direction. La nouvelle formule adoptée a été bien reçue par les abonnés.

Une fois encore en 1987-1988, les Services des bibliothèques publiques se sont associés à la Bibliothèque publique de Winnipeg afin de parrainer un programme de lecture estivale d'envergure provinciale. Des cahiers publicitaires, des affiches, des signets et des dépliants destinés à illustrer le thème «plaisirs d'été» ont été distribués dans toutes les bibliothèques rurales.

En 1987, les Services des bibliothèques publiques s'abonnaient pour la première fois au réseau de partage des ressources documentaires en direct Utlas, Inc. Grâce à la base de données de Utlas, la Section de catalogage a pu fournir, en 1987-1988, 13 291 cartes en liasse à 28 des 35 bibliothèques publiques rurales. Le même réseau informatisé a servi à répondre à leurs demandes de prêts d'ouvrages qui ne figurent pas dans leur collection respective. Dans un délai d'environ un jour ou deux, les Services des bibliothèques publiques ont pu répondre aux demandes de titres, de localisation de livres et de prêts concernant 10 824 ouvrages.

Afin d'appuyer le programme de bibliothèques locales, les Services ont distribué 1 568 films à 28 bibliothèques publiques rurales. Quant aux demandes de livres parlés utilisés par les handicapés visuels du Manitoba, elles ont augmenté de 25 pour cent par rapport à l'année précédente. En tout, 5 763 livres parlés ont été prêtés à 31 bibliothèques publiques rurales.

En 1987-1988, on a créé un nouveau programme de distribution de rubans magnétoscopiques introuvables dans le commerce. Au cours de la première année d'existence de ce programme, 1 970 rubans magnétoscopiques ont été envoyés à 23 bibliothèques

publiques rurales. Les Services des bibliothèques publiques ont signé un contrat avec l'Office national du film du Canada en vue d'améliorer la distribution de films vidéo de production canadienne dans les régions rurales du Manitoba.

C'est à titre de bibliothèque publique pour tous les Manitobains dépourvus de bibliothèque locale que les Services des bibliothèques publiques ont expédié 67 364 livres et articles de périodiques à 5 408 Manitobains. Pour leur part, les bibliothèques itinérantes ont fourni 52 collections à 36 municipalités où il n'existe pas de services de bibliothèques publiques. C'est dans le cadre d'un projet pilote que les Services ont envoyé, en 1988, pour la première fois, une bibliothèque itinérante dans la réserve de God's River. Des livres ont également été expédiés dans le cadre du "Northern Bookmates Project" par l'intermédiaire de la Direction du perfectionnement professionnel postsecondaire du ministère de l'Éducation, en vue d'appuyer l'éducation permanente et les programmes d'alphabétisation dans les réserves du Pas, de God's River et de Camperville.

Afin d'augmenter la collection offerte aux Manitobains dépourvus de services de bibliothèque publique, la direction a dépensé 95 974 dollars pour l'achat de nouveau matériel de bibliothèque.

Enfin, les Services des bibliothèques publiques ont distribué 1 424 ouvrages en français, 4 940 ouvrages imprimés en gros caractères et 5 252 titres multilingues et permis ainsi aux bibliothèques des régions rurales de répondre aux besoins spéciaux de leurs usagers. Les Services ont également acheté de nouveaux titres écrits en vietnamien, en allemand, en espagnol, en néerlandais, en chinois, en ukrainien et en polonais, ainsi qu'en ojibway, en cri et en dakota.

Ressources historiques

La Direction des ressources historiques encourage les secteurs public et privé à prendre des mesures afin d'identifier, de protéger et d'interpréter les preuves tangibles du passé, comme les sites, les bâtiments et les objets historiques, et ce dans l'intérêt des générations actuelles et à venir, et pour leur satisfaction. La Direction a la responsabilité de mettre en application la Loi sur les richesses du patrimoine et la Loi sur diverses subventions, d'élaborer une politique et une stratégie provinciales en matière de patrimoine, de fournir une aide financière et ses conseils aux responsables de projets communautaires et d'entreprendre des projets visant à protéger le patrimoine et à familiariser le public avec les travaux entrepris.

En 1987-1988, la Direction des ressources historiques a présenté au Conseil manitobain du patrimoine 16 rapports préliminaires et 23 rapports définitifs sur des questions se rapportant au patrimoine. Onze plaques commémoratives ont été installées afin de souligner l'importance de thèmes de l'histoire manitobaine et d'honorer des personnages marquants, en particulier : le "Grand Rapids Tramway", le premier chemin de fer de l'ouest du Canada, J.S. Woodsworth, politicien social démocrate célèbre, et l'église catholique ukrainienne de l'Immaculée Conception située à Cook's Creek, une des églises byzantines richement décorées du révérend père Philip Ruh, et dont le style rappelle celui des cathédrales.

Le personnel de la Direction a organisé des ateliers et des manifestations spéciales dans le domaine du patrimoine, a donné des conférences, a participé à un salon multiculturel du livre, s'est prêté à des interviews à la radio et à la télévision et a présenté des exposés à des élèves, aux membres de groupes voués à la protection du patrimoine ainsi qu'à des conseillers municipaux. Il a également fourni son appui à la conférence du Pas commémorant le 75e anniversaire du nord du Manitoba. Enfin, un film vidéo portant sur le relevé des pictogrammes du site de Leaf Rapids de même que trois vignettes ont été produits en collaboration avec la Manitoba Educational Television.

Six édifices ont été qualifiés de sites provinciaux du patrimoine en vertu de la Loi sur les richesses du patrimoine: l'ancienne "Merchants Bank" de Brandon, la maison de Margaret Laurence à Neepawa, la "Hay/Firth House" dans la municipalité rurale de St. Andrews, ainsi que l'ancien "Garry Telephone Exchange", le "Barber House" et le musée Dalnavert de Winnipeg. Quatre autres édifices sont en voie d'être qualifiés; il s'agit des ruines du monastère trappiste de Saint-Norbert, du "McKenzie Seeds Building" de Brandon, de la maison Elaschuck à Roblin et de l'ancien "St. Peter's Dynevor Rectory" d'East-Selkirk. Cinq comités municipaux du patrimoine ont été établis et neuf sites municipaux ont été dûment qualifiés avant la fin de l'année. À l'aide de photographies et de plans, la Direction a réussi à se documenter sur plus de cinquante édifices menacés ou en voie de réfection. Des pictogrammes découverts à trois sites différents près de Leaf Rapids ont été consignés aux archives dans le cadre d'un projet entrepris en collaboration avec Hydro Manitoba, l'Institut canadien de conservation et le Service canadien des parcs.

La Direction a accordé 101 subventions de fonctionnement s'élevant au total à 619 000 dollars en faveur de 8 organismes provinciaux du patrimoine, de 91 musées locaux et de 2 musées d'importance. Par ailleurs, 17 subventions d'une valeur totale de 395 700 dollars ont été versées à des propriétaires d'édifices historiques afin de les aider à préserver la structure de ces bâtiments qualifiés de site provincial ou municipal du patrimoine.

Des projets archéologiques d'importance ont été entrepris à Lockport, de même que sur la péninsule située à l'ouest de Churchill. Le Conseil manitobain du patrimoine a d'ailleurs recommandé que cette péninsule soit classée site mondial du patrimoine. En collaboration avec la Direction des parcs du ministère des Ressources naturelles, la Direction a entrepris l'inventaire du site de la rivière Hayes qui a été par la suite classée rivière du patrimoine canadien.

On a délivré 52 permis pour des projets de recherches archéologiques et entrepris 7 études d'impact en matière de richesses du patrimoine dont celles portant sur l'alignement de la voie ferrée du C.P. à Harrowby Hill, le pont de Charleswood et la centrale électrique de Limestone. Au total 554 nouveaux sites susceptibles de renfermer des richesses du patrimoine ont été inscrits, 212 sites déjà inscrits ont bénéficié d'une mise à jour des données les concernant, plus de 5 000 sites historiques ayant une valeur architecturale ont été ajoutés à la liste des sites et 1 331 sites ont été inclus dans l'inventaire informatisé.

La Direction a fait paraître douze publications dont *Dauphin: An Architectural Walking Tour*; *Manitoba Volunteer Regional Advisor's Handbook: Archaeology*; et *A Guide to the Design and Installation of Commemorative Markers*.

Développement des entreprises de la culture

La Direction du développement des entreprises de la culture est responsable de la création et de la mise en oeuvre des programmes d'aide à l'industrie manitobaine du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore. La Direction est également chargée de mettre à exécution la partie manitobaine de l'Entente auxiliaire de développement des entreprises des communications et de la culture, qui s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional (EDÉR). Les dépenses totales prévues dans le cadre de cette entente auxiliaire signée par le Canada et le Manitoba en juin 1984 sont de l'ordre de 8 millions de dollars pour la province et de 13 millions de dollars pour le gouvernement fédéral.

En mars 1987, les gouvernements canadien et manitobain ont annoncé la création du Bureau Canada-Manitoba de développement des entreprises de la culture (BDEC). Financé conjointement par les deux paliers de gouvernement en vertu de l'entente auxiliaire, le BDEC offre 14 nouveaux programmes d'aide à la formation, à la production et à la commercialisation dans les domaines du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore. Mis sur pied en juin 1987, ces programmes ont permis de financer, en 1987-1988, 74 projets. Parmi ceux-ci mentionnons les ateliers et la formation en cours d'emploi, la commercialisation des films et les lancements de disques, ainsi que les enregistrements d'audition d'artistes manitobains. En 1988-1989, un des programmes du BDEC a permis d'attirer au Manitoba l'équipe de production du film *The Outside Chance of Maximilian Glick*. Tourné à Winnipeg et à Beauséjour, ce long métrage a eu des retombées économiques positives pour la province, tout en donnant plus d'emploi aux équipes de tournage d'ici.

En 1987-1988, Film Manitoba, un programme relevant de la Direction, a aidé à la production de 17 nouveaux projets cinématographiques et projets vidéo tels que des émissions dramatiques comme *Einstein Tonight* et *Punchline*, ainsi qu'à l'élaboration de scénarios d'émissions de télévision et de longs métrages. Depuis sa création, en mai 1985, ce programme a appuyé en tout 54 projets. Depuis août 1987, Film Manitoba relève du BDEC. Ce transfert a permis de faciliter la coordination de tous les programmes d'aide à l'industrie cinématographique et de la vidéo financés dans le cadre de l'Entente auxiliaire.

La Direction a également continué d'offrir des programmes relevant du Programme d'aide aux entreprises de l'édition, dont l'aide accordée aux éditeurs de livres et de périodiques dans le cadre des programmes d'aide à l'emploi et d'aide à la commercialisation. Ce dernier programme aide les éditeurs admissibles à augmenter leurs ventes et leur part de marché. En 1987-1988, les projets financés grâce à ce programme comprenaient des campagnes de souscription à des magazines par la poste, la création d'un «club du livre» pour les éditeurs francophones et la participation des éditeurs aux salons nationaux du livre.

Conformément aux dispositions de l'Entente auxiliaire, une évaluation de la gestion et des programmes de celle-ci est prévue en septembre 1988. En mars de la même année, des experts-conseils indépendants ont entrepris trois études relativement à cette évaluation.

Division des services de soutien communautaires

La Division des services de soutien communautaires a été créée en mai 1987 afin de mieux faire connaître les avantages de participer aux activités organisées dans les domaines de la culture, du patrimoine et des loisirs à l'échelle locale et régionale, et d'aider à l'organisation de telles activités dans l'ensemble du Manitoba.

La Division se compose du bureau du directeur général et de quatre directions: Administration des subventions, Loisirs, Programme Place aux communautés et Services régionaux.

Le Bureau du directeur général assure la liaison avec les gestionnaires principaux des organismes paragouvernementaux, et rassemble les fonds destinés aux bénéficiaires des subventions du ministère. En 1987-1988, la Direction a accordé des subventions de fonctionnement et d'équipement totalisant plus de 9 488 000 dollars aux établissements et organismes suivants : Artspace Inc., le Centre culturel franco-manitobain, le Service de conservation du patrimoine, le Conseil des Arts du Manitoba, la Société du Centre du centenaire du Manitoba, le Conseil interculturel du Manitoba, le musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba, le Centre culturel du village Osborne, le Centre ukrainien de l'éducation et de la culture, la Galerie d'art de Winnipeg et l'Auditorium du centenaire de l'Ouest.

Administration des subventions

La Direction de l'administration des subventions a la responsabilité de coordonner l'étude, l'élaboration, la mise en oeuvre et l'administration de la plupart des programmes de subventions, subventions que le ministère accorde selon des formules de financement établies.

En 1987-1988, la Direction a entrepris l'étude du Programme de transfert des compétences afin de réévaluer les objectifs du programme existant et de s'assurer qu'il répond aux besoins des collectivités. L'étude se poursuivra au cours de la prochaine année financière et le programme révisé devrait être mis en oeuvre en 1988-1989.

En 1987-1988, la Direction a accordé des subventions aux organismes et projets suivants:

Programme	Nombre de subventions	Total des montants accordés (en dollars)	Moyenne des montants accordés (en dollars)
Patronage des manifestations publiques	526	185 292	352
Transfert des compétences	370	46 351	125
Subventions d'équipement aux localités éloignées	90	56 733	630
Réduction du déficit	6	144 702	24 117
Musées communautaires	90	227 360	2 526
Exposition régionale d'oeuvres d'art sélectionnées	7	5 208	744
Accueil	10	9 630	963
Projets spéciaux pour la ville de Winnipeg	6	67 178	11 196
Projets spéciaux	41	177 815	4 336
Aide à la coordination	5	4 996	999
Histoire locale	3	1 625	541
Série de concerts pour lesquels on prévoit le transport des spectateurs	4	2 993	748
Programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	187	597 398	3 194
Aide linguistique	124	129 240	1 042
Contact Manitoba	52	7 948	152

Direction des loisirs

La Direction des loisirs a pour mandat de sensibiliser la population aux loisirs et d'aider à augmenter les possibilités récréatives au Manitoba. Pour ce faire, la Direction offre des services de consultation aux particuliers, aux collectivités, aux groupes régionaux, aux organismes provinciaux, aux conseils d'administration formés de bénévoles, aux ministères et aux organismes gouvernementaux, ainsi qu'aux spécialistes des loisirs.

L'élaboration du document de travail intitulé *Une politique pour les années 1990: Document de travail sur les loisirs*, a été importante pour tout le monde des loisirs. Les Manitobains de toutes les régions intéressés par la question ont pu rencontrer le groupe de travail afin d'étudier le document préparé par celui-ci et d'en discuter. Ces discussions seront prises en considération

dans la formulation de la déclaration de principes en matière de loisirs.

Pendant l'automne 1987, on a élargi la structure organisationnelle de la Direction afin de faciliter la prestation des services de loisirs par les associations de loisirs et les groupes d'intérêt de la province.

Les 8 associations provinciales de loisirs ont bénéficié d'une subvention totale de 78 000 dollars qui leur ont permis de continuer d'offrir des programmes qui répondent à leurs besoins.

"Leisure Promises", une conférence sur les loisirs et les personnes ayant des besoins spéciaux, s'est tenue en octobre 1987. La conférence a permis d'évaluer les possibilités de loisirs offertes à l'heure actuelle à ces personnes, et de discuter de sujets comme l'égalité d'accès et les besoins en matière d'activités récréatives.

Une étude intitulée *Leisure and Aging in Manitoba* a fait l'objet de plusieurs ateliers. Des comptes rendus de cette étude, qui traite des besoins et des attentes des personnes âgées, ont été distribués aux responsables des loisirs travaillant dans différents secteurs afin de les sensibiliser aux demandes des personnes faisant partie de ce groupe d'âge.

La huitième Conférence provinciale sur les loisirs, destinée aux bénévoles des localités, et qui s'est tenue à Portage-la-Prairie, a réuni des bénévoles et des fonctionnaires municipaux. Parmi les sujets discutés, mentionnons la responsabilité légale et les assurances, ainsi que les levées de fonds.

Deux ateliers de fins de semaine ont été organisés pour 50 directeurs de loisirs. Ces ateliers étaient conçus de façon à aborder toutes sortes de sujets, allant de la commercialisation à l'évaluation des besoins.

La Conférence «les jeunes vont de l'avant» a permis à 37 jeunes animateurs d'apprendre à former des animateurs au sein de leur propre organisation. Un des programmes créés lors de cette conférence a permis à 210 animateurs spécialisés dans l'organisation des jeux de suivre quatre ateliers dans leur domaine.

Des conférences régionales sur les loisirs, dont les divers comités d'organisation regroupaient 57 bénévoles, ont été organisées dans plusieurs régions. Ces conférences ont permis de réunir des bénévoles de différentes collectivités, ainsi que des élus municipaux responsables du secteur des loisirs dans leurs localités, afin de discuter de questions d'intérêt mutuel.

La Direction a aidé la "Manitoba Parks and Recreation Association" à organiser une conférence sur le bien-être physique intitulée «Une prescription pour la vie: les loisirs, le bien-être physique et la santé». Plus de 450 Manitobains travaillant dans les domaines des loisirs, du bien-être physique, des sports, de l'éducation, de la médecine, des soins infirmiers et de la physiothérapie ont participé à cette conférence d'une durée de trois jours.

Les cours offerts par la Direction aux responsables des arénas et des piscines, niveaux I et II, ont attiré 117 participants.

Dans le cadre du Programme de formation des conseils formés de bénévoles, qui fournit des ressources diverses et offre les services de formateurs compétents en matière d'organisation des entreprises, on a organisé 111 ateliers regroupant 2 465 participants représentant 986 organismes.

On a décentralisé le programme de formation des formateurs afin de faciliter la participation des personnes résidant à l'extérieur de Winnipeg. Pas moins de 185 personnes ont suivi les 12 ateliers organisés dans toutes les régions du Manitoba.

La Direction des loisirs a préparé plusieurs outils d'information afin d'aider les bénévoles et les spécialistes à mieux répondre aux besoins de leur localité respective en matière de loisirs. La Direction a publié un manuel pratique afin d'aider les localités dans l'entretien de leurs installations de loisirs. Elle a également préparé trois ateliers pour le Programme de formation des conseils formés de bénévoles, ainsi que de la documentation sur les subventions, la responsabilité légale et l'éducation dans le domaine des loisirs.

La Direction a également administré le programme Camp de jour de Birds Hill, qui donne l'occasion à des garçons et des filles de 6 à 11 ans, qui ont rarement la possibilité de partir en vacances d'été, de connaître les joies du plein air pendant la semaine.

Programme Place aux communautés

Créé en janvier 1987, le programme Place aux communautés permet l'octroi de subventions aux organismes manitobains à but non lucratif qui mettent en oeuvre des projets d'investissement qui, une fois terminés, offriront à la collectivité en général des avantages à long terme.

Les organismes communautaires peuvent demander une subvention qui peut atteindre 50 pour cent des coûts des projets admissibles, jusqu'à concurrence de 75 000 dollars. Les coûts admissibles comprennent l'achat de terrains et d'immeubles, les salaires, l'achat et la location de matériel et d'équipement, de même que les frais de conception. Les organismes de parrainage doivent payer le reliquat des coûts du projet à même leurs propres sources de financement qui peuvent comprendre des subventions accordées dans le

cadre d'autres programmes. Cependant, la contribution financière de la Province ne doit pas dépasser 50 pour cent des coûts du projet. La valeur de la main-d'oeuvre bénévole et du matériel donné, ajoutée à celle de l'équipement lourd loué, peuvent constituer jusqu'à la moitié de la contribution de l'organisme de parrainage.

Les organismes autorisés à parrainer des projets sont les organisations communautaires et les associations de loisirs à but non lucratif du Manitoba. Les écoles, les universités, les hôpitaux, les foyers de soins, les coopératives commerciales, ainsi que les ministères, services et organismes des gouvernements fédéral et provincial et de l'administration de la ville de Winnipeg ne sont pas autorisés à parrainer un projet.

Les projets admissibles comprennent les projets relatifs à l'acquisition, à la construction et à la rénovation, entre autres, de garderies, d'établissements qui assurent des services aux personnes âgées et aux personnes physiquement et mentalement handicapées, de centres de ressources communautaires, de bibliothèques, de centres culturels et de musées, de centres de loisirs (y compris de centres appartenant aux municipalités), de centres sportifs, de parcs communautaires et de centres communautaires ethnoculturels. Les projets de construction de logements ou les travaux de construction ou de réfection entrepris par les municipalités (routes, ponts, bâtiments, égouts, conduites d'eau, etc.) ne sont pas autorisés.

Les subventions autorisées sont versées aux organismes de parrainage après réception de leurs rapports financiers ou de leurs rapports d'activité. Les projets sont étudiés par les fonctionnaires du Programme à Winnipeg et par ceux de Services de l'emploi et Sécurité économique ailleurs dans la province.

En 1987-1988, on a fait de la publicité pour le programme dans les médias et envoyé un exemplaire du guide explicatif et de la formule de demande à environ 4 000 organismes à but non lucratif du Manitoba. Ces documents sont également offerts aux bureaux régionaux (dont ceux de Winnipeg) des ministères suivants : Culture, Patrimoine et Loisirs, Services de l'emploi et Sécurité économique et Affaires du Nord.

Au bureau principal du programme, situé à Winnipeg, on a établi un service de consultation technique afin d'aider les demandeurs à planifier et à mettre en oeuvre leur projet. En 1987-1988, on a dressé environ 800 ébauches de plans et 130 plans définitifs, pris part à plus de 50 séances de consultation concernant la préparation du budget d'exploitation d'installations et procédé à 165 évaluations d'installations.

On a prévu deux périodes consacrées à la réception des demandes, soit en janvier et février 1987 et juin et juillet de la même année. Les demandes en provenance des régions rurales et du Nord ont été envoyées aux bureaux régionaux de Services de l'emploi et Sécurité économique, et à ceux des Affaires du Nord tandis que les demandes de Winnipeg étaient étudiées au bureau principal. Les fonctionnaires de ces bureaux ont évalué chacune des demandes, qui comprenait un entretien sur place avec le demandeur, afin de discuter en détail de sa demande. Tous les ministères concernés par l'une ou l'autre des demandes ont également été consultés.

En 1987, on a reçu 1 042 demandes de 21 organismes différents, répartis dans toutes les régions de la province, et le montant total de l'aide demandée s'élevait à 38 670 000 dollars. En tout, 484 demandes ont été autorisées, ce qui représente une aide financière de 10 302 595 dollars.

Direction des services régionaux

La Direction des services régionaux assure la présence du ministère dans les régions rurales et du nord du Manitoba, ainsi que la liaison avec les groupes régionaux qui forment sa clientèle. La Direction s'occupe de la mise en oeuvre des programmes, de l'octroi des subventions et de la prestation des services du ministère, et fournit des services de consultation afin de favoriser la croissance des collectivités et des organismes de ces régions. Répartis dans huit bureaux (voir la carte à la page suivante), les conseillers régionaux permettent aux localités de bénéficier des services offerts par les directions suivantes : Administration des subventions, Ressources culturelles, Loisirs, Services des bibliothèques publiques, Ressources historiques, Archives provinciales, ainsi que des programmes sportifs, au nom de Santé Manitoba.

En accord avec l'objectif de la Direction qui est d'assurer une présence plus visible et une plus grande utilisation des programmes du ministère, des bureaux satellites ont été créés à Vita, Steinbach et Vassar dans la région de l'est du Manitoba, à Reston dans la région de l'ouest du Manitoba et à Fisher Branch dans la région d'Entre-les-Lacs. Des horaires fixes ont été établis dans chacun de ces bureaux afin d'offrir aux groupes communautaires plus de possibilités de consultation avec le personnel des bureaux régionaux. L'établissement de bureaux satellites, qui se poursuivra dans l'avenir, permet une plus grande communication avec différentes collectivités et organisations.

En 1987-1988, les Services régionaux ont organisé une série de réunions publiques afin d'aider les collectivités à établir l'orientation que devront donner à leur politique et à leurs programmes le ministère et les organismes gouvernementaux qui en relèvent. On a tenu des réunions sur le document à l'étude en vue de l'établissement d'une déclaration de principes en

matière de loisirs : *Une politique pour les années 1990 : Document de travail sur les loisirs*. Le Conseil interculturel du Manitoba a fait de même afin de déterminer les besoins des communautés multiculturelles vivant à l'extérieur de Winnipeg. La Direction a organisé, avec la Fondation manitobaine des loteries, les réunions de Cranberry Portage, Leaf Rapids et Thompson portant sur les revenus des loteries et le nord du Manitoba. Enfin, le personnel de la Direction a assisté aux réunions du Groupe de travail sur le multiculturalisme dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

La Direction a aidé les organismes responsables de la distribution des fonds des loteries, dont le Conseil manitobain du service communautaire, la Fédération manitobaine des sports, le Conseil des Arts du Manitoba et le Conseil interculturel du Manitoba, à promouvoir leurs programmes auprès des collectivités rurales et du Nord, tout en les informant de la validité des objectifs et de la formule de ces programmes.

Le personnel des bureaux régionaux a publié des articles sur leur région respective dans *INSIGHT*, le bulletin d'information du ministère. Le personnel a également participé à un certain nombre de conférences et de réunions régionales, afin d'informer les clients du ministère sur les programmes et les services de ce dernier.

Un autre objectif principal de la Direction est d'aider les organismes communautaires dans la mise en oeuvre de leurs programmes. Le personnel a appuyé les projets de planification stratégique d'organismes comme l'Association sportive de l'ouest du Manitoba et le Conseil culturel de la région du Centre. Des conférences régionales sur les loisirs ont eu lieu dans les régions des Parcs, d'Entre-les-Lacs, ainsi que dans les régions du nord, de l'ouest et de l'est du Manitoba, tandis que des ateliers de formation et des ateliers destinés aux conseils d'administration formés de bénévoles ont été organisés dans les six régions de la province, ainsi que des séances de formation des animateurs responsables des jeux.

Pendant la dernière année financière, la Direction a mis en oeuvre un important projet dans chacune des cinq régions du sud de la province, établi en fonction d'un programme d'expansion communautaire conçu dans la région du nord du Manitoba. Dans chacune de ces régions, on a procédé à l'évaluation du niveau d'expansion des collectivités. Les renseignements ainsi obtenus permettront au personnel de la Direction de concevoir des programmes spécifiques et des services de consultation qui aideront les localités et les organismes bénévoles de ces régions à créer des programmes dans les domaines de la culture, du patrimoine et des loisirs.

La gestion de l'information demeure toujours une priorité et le personnel de la Direction continue d'aider à améliorer la circulation du flot d'information entre les localités et les directions du ministère. On a entrepris la modernisation planifiée des bureaux régionaux, en particulier la mise en place de machines de traitement de textes, d'ordinateurs et de réseaux de communication entre les bureaux. La Direction a terminé de faire le tri des documents de tous les bureaux régionaux, en accord avec la politique de liberté d'accès à l'information. Chacun des huit bureaux régionaux répondra aux demandes des habitants des régions rurales et du Nord désireux de consulter des documents du ministère.

Grâce au Programme de subventions aux districts ruraux de loisirs, trois corporations municipales ou plus et au moins une division scolaire qui s'y rattache peuvent mettre leurs ressources en commun et former un district, et bénéficier d'une subvention. La moyenne des subventions accordées s'établit à 10 000 dollars. Les districts engagent un directeur chargé de créer, de mettre en oeuvre et de coordonner les programmes de loisirs aux niveaux communautaire et scolaire. Ainsi, 295 000 dollars ont été distribués, sous forme de subventions, à 32 districts. Qui plus est, 114 corporations municipales et 26 divisions scolaires ont participé à ce programme qui emploie 34 directeurs des loisirs dans les régions rurales du Manitoba.

Enfin, 1 850 jeunes vivant dans 21 localités éloignées de la région des Parcs, ainsi que des régions de l'est et du nord du Manitoba, ont participé au Programme de sécurité aquatique du Nord.

SERVICES RÉGIONAUX

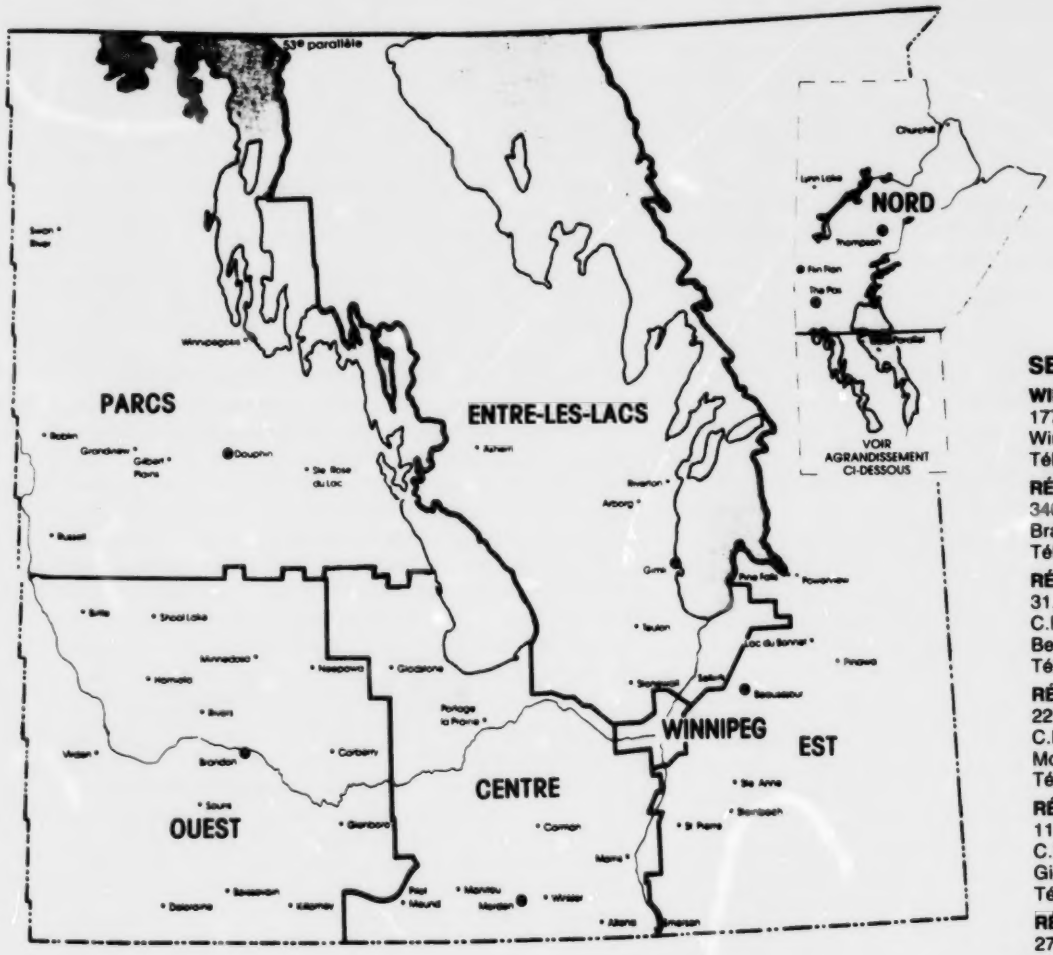

Les Services régionaux permettent aux différentes régions du Manitoba de profiter des programmes, des subventions et des services offerts par le ministère. Le personnel de ces services aide les collectivités à mettre sur pied des programmes et des activités dans le domaine des loisirs, de la culture et du patrimoine, des sports et de la condition physique, afin de répondre aux besoins de leurs citoyens.

Le personnel offre également un service de consultation sur l'essor local aux conseils municipaux et à des groupes intéressés, dans les domaines de la formation en leadership, de l'élargissement des compétences, de l'éducation du public en plus de la gestion d'installations, d'organisations et de la coordination des services offerts par les bénévoles.

Si les programmes du ministère vous intéressent ou que vous aimeriez obtenir de plus amples renseignements sur nos services, mettez-vous en rapport avec le bureau de votre région.

SERVICES RÉGIONAUX

WINNIPEG, BUREAU PRINCIPAL
177, avenue Lombard, pièce 401
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5
Téléphone : 945-4473

RÉGION DE L'OUEST
340, 9e Rue, pièce 116
Brandon (Manitoba) R7A 6C2
Téléphone : 726-6066

RÉGION DE L'EST
31, 1re Rue sud
C.P. 50
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Téléphone : 268-1411

RÉGION DU CENTRE
225, avenue Wardrop
C.P. 1750
Morden (Manitoba) R0G 1J0
Téléphone : 822-5418

RÉGION D'ENTRE-LES-LACS
114, 6e Avenue
C.P. 1519
Gimli (Manitoba) R3G 1B0
Téléphone : 642-5155

RÉGION DES PARCS
27, 2e Avenue sud-ouest
C.P. 14
Dauphin (Manitoba) R7N 3E5
Téléphone : 638-9111

RÉGION DU NORD
59, promenade Elizabeth
C.P. 21
Thompson (Manitoba) R8N 1X4
Téléphone : 778-4411

Angle de la 3e Avenue et de l'avenue Ross
C.P. 2550
The Pas (Manitoba) R9A 1M4
Téléphone : 623-6411

143, rue Main, pièce 204
Flin Flon (Manitoba) R0A 1K4
Téléphone : 687-3928

Documentation et Information

Mise sur pied en 1983, la Division de la documentation et de l'information est responsable de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des Archives provinciales, qui tirent leurs attributions de la même loi. La Division assure un service centralisé de renseignements d'ordre général et historique aux membres de l'Assemblée législative, aux ministères, aux organismes publics et au grand public. La Division offre également aux administrations locales, aux gouvernements provinciaux et aux autorités scolaires, un service de gestion des documents.

Archives provinciales

Les Archives provinciales du Manitoba ont pour mission d'assurer et de promouvoir une saine gestion des documents reçus, créés et préservés par le gouvernement et les tribunaux du Manitoba, et de veiller à l'élimination appropriée de certains documents. Elles partagent également, avec d'autres dépôts d'archives, la responsabilité de l'acquisition et la préservation des documents de sources privées, contribuant ainsi à l'expansion du réseau archivistique du Manitoba.

En 1987-1988, on s'est consacré principalement à l'établissement d'un système de documentation, afin de se préparer à l'entrée en vigueur de la Loi sur la liberté d'accès à l'information. On a d'ailleurs produit un vidéoclip d'une durée de huit minutes afin de renseigner le gouvernement et les groupes d'intérêt du secteur public à ce sujet. On a également mis sur pied un comité gouvernemental chargé d'examiner les dispositions relatives à l'entreposage, à la consultation et à la sécurité des renseignements contenus dans les bases de données électroniques.

La Section des documents officiels a effectué 625 visites «à domicile» dans différents bureaux de Winnipeg et d'ailleurs dans la province, afin d'aider à la préparation des inventaires et des tableaux de tri, à la formation du personnel des ministères en matière de classement, et à la conception et à la mise sur pied d'un système approprié de classement. Le Centre de dépôt des documents officiels a reçu 1 987 transferts de documents inactifs, et a éliminé, sous surveillance, 18 475 pieds cubes (380 tonnes) de documents. Dans le laboratoire de micrographie, 216 pieds de documents ont été reproduits sur microfilm, 767 000 pieds de microfilms ont été produits et 1 503 copies négatives reproduites pour des raisons de sécurité ont été annexées aux archives. Un volume annuel de 4 165 pieds cubes de documents officiels du gouvernement et des tribunaux (104 pieds cubes en 1986-1987) ont été transférés dans les centres de dépôt des Archives provinciales.

La Section des archives historiques a continué d'augmenter sa collection d'ouvrages traitant des domaines prioritaires; entre autres les ouvrages relatifs aux femmes, aux enfants, à la main-d'oeuvre, aux entreprises indépendantes, au Nord, aux groupes ethniques, ainsi qu'aux personnes âgées et handicapées. En 1987-1988, les secteurs prioritaires représentaient plus de 76 pour cent de toute la documentation traitée. Le personnel du programme de projections animées et sonores a organisé 15 ateliers portant sur l'histoire orale, dont 2 donnés à l'extérieur de la province. Entre autres acquisitions, le programme a reçu 163 interviews d'histoire orale, 443 films, 51 rubans magnétoscopiques et 28 enregistrements sonores. Le Programme d'images photographiques a reçu 3 753 photographies, 83 719 négatifs (la plupart venaient du *Winnipeg Free Press*), 747 cartes et 2 680 esquisses et dessins.

Les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont reçu 250 pieds cubes de documents, entre autres de la correspondance de cadres supérieurs, des comptes, des dossiers d'actionnaires, des dossiers des services du personnel et des procès-verbaux. Elles ont également reçu des documents personnels d'anciens employés de la Compagnie. Environ 92 000 photographies, négatifs et oeuvres d'art ont été transférés de la maison mère de la Compagnie. Le traitement des documents va continuer de demeurer la priorité au cours des prochaines années. La reproduction sur microfilms des documents de la Compagnie datant de 1871 à 1904 s'est poursuivie, avec la production de 68 bobines. Dans le cadre du Programme de prêt entre dépôts d'archives, le personnel a reçu 270 demandes de prêt, ce qui représente 445 bobines prêtées.

Le personnel du laboratoire de conservation a procédé au traitement partiel d'environ 10 500 pages de documents et au traitement complet de 1 300 pages, et a restauré 585 cartes et plans, 40 oeuvres d'art, 535 photographies et 30 livres reliés. Parmi les autres projets entrepris par la Section, mentionnons la préparation d'illustrations et de livres pour "Vistas of Promise", l'exposition montée par la Galerie d'art de Winnipeg. Le personnel a également répondu à 66 demandes relatives à des documents endommagés à la suite de sinistres, à la préservation des documents à l'échelle locale et aux soins à apporter aux documents archivistiques. On a effectué 10 visites sur le terrain et présenté 66 ateliers au nom du Service manitobain de conservation du patrimoine, et procédé au traitement des documents des organismes qui forment la clientèle du Service et répondent aux critères. Enfin, on s'est servi de l'autoclave et de la chambre à vide à deux reprises afin de sécher 47 pieds cubes de documents ayant une importance pour la province.

Bibliothèque de l'Assemblée législative

En conformité avec son obligation réglementaire, la Bibliothèque de l'Assemblée législative représente une source d'information essentielle pour les députés, le personnel des ministères et des organismes du gouvernement ainsi que les commissions d'enquêtes, les comités spéciaux et les groupes d'étude régulièrement nommés par le gouvernement. En tant que bibliothèque de recherche, elle est aussi au service de la communauté universitaire et du grand public.

Le personnel des Services d'information a répondu aux demandes de recherches sur place et à celles transmises par téléphone, par la poste et par courrier électronique. Parmi les questions soulevées pendant l'année, mentionnons les demandes relatives aux effets de l'accord de libre-échange sur les industries et les services du Manitoba, et celles liées aux recherches historiques sur l'immigration européenne des années 1890. Le déclenchement des élections d'avril 1988 s'est traduit par un afflux de questions relatives aux reportages sur la campagne électorale, ainsi qu'aux faits saillants et aux résultats des élections antérieures.

En réponse à ces questions, le personnel de la Section a facilité la consultation sur place de 41 107 ouvrages. Le nombre de questions posées est passé de 10 011 à 11 476, soit une augmentation de 14,5 pour cent répartie comme suit : une hausse de 13 pour cent des demandes de recherche et de 16 pour cent des demandes officielles. On a encore très souvent recours au service de prêt entre bibliothèques, en raison de l'importance accordée à l'échange des ressources entre bibliothèques. Le nombre de recherches en direct est passé de 35 à 190 demandes depuis la dernière année financière, une augmentation attribuable à une meilleure connaissance du service et au plus grand nombre de bases de données disponibles.

La Section des services techniques reçoit, organise et classe les documents en vue d'en faciliter leur consultation dans la Bibliothèque. En 1987-1988, la collection s'est enrichie de 89 093 pièces. De ce nombre, la plus grande partie (52 pour cent) étaient des documents officiels. La Bibliothèque s'est également enrichie de 262 livres, d'abonnements à 207 journaux et à 374 périodiques, de 1 063 rapports de recherche et de 344 dons. Elle a également reçu en dons plus de 100 livres rares, dont la première édition d'ouvrages de J.S. Woodworth et de Nellie McClung.

Le personnel de la Section a catalogué et classé tous les livres reçus (910 titres), et procédé au catalogage de 60 pour cent des monographies officielles (2 154 titres).

La Bibliothèque fait régulièrement paraître des publications à l'intention des députés, des fonctionnaires, du public et des bibliothèques. Le *Manitoba Government Publications* (Publications du gouvernement manitobain) fournit une liste mensuelle unique des diverses publications des ministères et des organismes publics. Elle contient des renseignements sur l'origine et, le cas échéant, le prix de chaque article. Le *Selected New Titles* (Sélection de nouveaux titres), une autre publication d'information mensuelle, est aussi une liste générale des nouvelles acquisitions les plus importantes de la collection dans le domaine des livres et des publications. Quant au *Current Periodicals Contents* (Tables des matières des revues d'actualité), il est publié deux fois par mois à l'intention des députés et rassemble les tables des matières d'un certain nombre de revues de nature politique et juridique. En juin 1987, était publié le premier numéro de *Memo for Members*, un nouveau service d'information faisant état des services et des nouvelles publications susceptibles d'intéresser les membres de l'Assemblée législative.

Les nouveaux projets entrepris en 1987-1988 portaient principalement sur l'automatisation et l'échange des ressources. Les abonnements à certains services de microfilm situés à l'extérieur de la province ont été annulés en faveur d'un système de recherche en direct d'une plus grande portée qui, en plus de fournir les mêmes renseignements, donne accès à plus de 300 autres bases de données. Les services de recherche littéraire en direct, le courrier électronique et la phototélégraphie sont tout autant de moyens rapides et économiques de répondre aux demandes de renseignements pour lesquelles la collection de la Bibliothèque ne suffit pas.

Depuis décembre 1987, la Bibliothèque de l'Assemblée législative a accès aux renseignements bibliographiques de plus de 300 bibliothèques canadiennes grâce à la base de données REFCATSS de la société UTLAS International. Utilisée conjointement avec la base de données DOBIS, qui contient la liste des ouvrages des 15 bibliothèques du gouvernement fédéral, le système UTLAS a permis au personnel des services techniques de cataloguer presque les deux-tiers de tous les titres ayant fait l'objet d'une recherche et de réduire le temps nécessaire au catalogage d'environ 50 pour cent.

C'est en tant que participant au Groupe de partage des ressources des bibliothèques du Manitoba que la Bibliothèque de l'Assemblée législative a coordonné le travail de groupes chargés d'étudier la façon dont on s'y prend pour acquérir et consulter les publications du Manitoba et des autres collections des principales bibliothèques de la province. Avec l'aide de différents établissements et services, plusieurs projets coopératifs ont été entrepris afin de faciliter l'accès aux collections et aux services des bibliothèques du Manitoba.

Division des services de communication

La Division des services de communication offre un service d'appui intégré en matière de communication aux ministères, aux organismes publics et aux sociétés de la Couronne.

La Division regroupe les cinq directions suivantes : le Service de soutien à la clientèle, le Service de consultation, le Service d'information du public, le Bureau de l'Imprimeur de la Reine et le Service de traduction.

Service de soutien à la clientèle

Le Service de soutien à la clientèle a pour mandat d'aider les ministères, les organismes publics et les sociétés de la Couronne à mettre en oeuvre des projets de communication efficaces et économiquement rentables, en leur offrant un service de soutien en matière de planification avec les médias et d'achat de services, et en veillant à ce que les dépenses liées au domaine des communications ne dépassent pas les limites permises.

Pour atteindre les objectifs du programme, le Service offre à ses clients des conseils qui leur permettent d'élaborer des projets visant à renseigner la population ou de procéder à des appels d'offres dans les domaines suivants : services de création artistique offerts par des agences de publicité; planification, analyse et placement avec les médias, et services d'impression. Le système d'appel d'offres, la fréquence et l'importance des commandes de même que les remises accordées par les médias permettent de rentabiliser les achats.

Service de consultation

Le Service de consultation aide les ministères, les organismes publics et les sociétés de la Couronne à mettre en oeuvre des projets de communication professionnelle efficaces et économiquement rentables, en leur offrant des services de consultation en matière de réalisation artistique et de gestion dans les domaines de la conception graphique, de la réalisation de projets et de la production de documents audiovisuels, cinématographiques et magnétoscopiques.

La Direction offre également des services de production artistique aux ministères qui forment sa clientèle en mettant à leur disposition des installations aux fins de conception et de production audiovisuelle, ou en ayant recours à des fournisseurs indépendants au moyen d'appels d'offres.

D'autres services sont également offerts par la Direction dans les domaines de la préparation et de la rédaction de documents, de l'audiovisuel, de l'affichage, des expositions, de l'illustration et du graphisme, de la conception graphique, de la publicité à la télévision et à la radio, et des projections animées.

En 1987-1988, le Service de consultation a répondu à un total d'environ 10 213 demandes de services, soit une hausse de 13 pour cent par rapport à 1986-1987, attribuable en grande partie à l'augmentation des demandes relatives aux services audiovisuels.

En outre, le bibliotechnicien responsable des projections audiovisuelles a répondu à environ 700 demandes «sur place» de personnes qui désiraient obtenir des reproductions de diapositives, des photographies, des imprimés, etc.

Le personnel du Programme d'identité visuelle a continué de surveiller la mise en oeuvre de la politique à cet égard et de fournir des directives de façon à maintenir la qualité, la rentabilité et l'efficacité du matériel de communication du gouvernement.

Service d'information du public

Le Service d'information du public a pour mission d'informer le public des programmes, de la politique et des services mis en oeuvre par le gouvernement du Manitoba.

La Direction offre un service centralisé de rédaction, de coordination et de diffusion des communiqués de presse, des messages d'intérêt public et des déclarations officielles. Son personnel fournit également des conseils en matière de relations avec les médias aux spécialistes des communications de tous les ministères et assure une liaison permanente avec l'ensemble des médias manitobains, afin de leur faire part des communiqués officiels. La Direction organise les conférences de presse, achète des temps d'antenne à la radio et à la télévision à l'intention des médias locaux et ruraux, et administre le Service fédéral-provincial de renseignements au public, un service téléphonique de renseignement et d'orientation qui a reçu, en 1987-1988, environ 140 000 demandes de renseignements.

La Direction est également chargée des relations avec les médias pendant la visite de dignitaires, les manifestations spéciales comme les visites royales et les conférences des premiers ministres, et dans les situations d'urgence (inondations, feux de forêts et épidémies).

Bureau de l'Imprimeur de la Reine

Le Bureau de l'Imprimeur de la Reine tire ses attributions de la Loi sur les publications officielles. Il est responsable des services de composition, du maintien de la qualité des travaux d'imprimerie, de l'impression interne, des services de photographie, de la papeterie et des fournitures de bureau, et cela pour tous les

ministères, la plupart des corporations de la Couronne et commissions, et quelques organismes publics. Le Bureau est chargé également de publier la *Manitoba Gazette* une fois par semaine et de l'envoyer à 1 100 abonnés. Le Bureau est également chargé d'imprimer, de publier et de distribuer les projets de loi, les lois et les règlements de la Province du Manitoba. Il assure également un service de mise à jour des lois et règlements du Manitoba qui comptent environ 7 900 abonnés.

Conformément à l'article 20 de la Loi sur les publications officielles, l'annexe A comporte la lettre d'accompagnement, le relevé de compte et le rapport du vérificateur provincial sur l'Imprimeur de la Reine pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1988.

Service de traduction

La Direction a pour mandat d'offrir des services de traduction et d'interprétation à tous les ministères, organismes et sociétés de la Couronne du gouvernement du Manitoba, ainsi qu'à l'Assemblée législative et aux tribunaux.

Pour l'année qui vient de s'écouler, la traduction se décompose ainsi:

	Nombre de demandes	Nombre de pages
De l'anglais vers le français	1 183 (973)	8 314 (7 487)
Du français vers l'anglais	208 (320)	2 388 (2 331)
Autres langues	131 (84)	1 259 (432)
Services d'interprétation	80 (68)	
Total	1 691 (1 445)	11 961 (10 250)

*Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année financière précédente.

L'augmentation de 1987-1988 est attribuable en grande partie aux demandes de l'Assemblée législative et des tribunaux, et au plus grand nombre de publications portant sur les programmes gouvernementaux traduites dans des langues autres que l'anglais et le français.

Recherche et Planification

La Direction de la recherche et de la planification a pour mandat de répondre aux demandes du ministère et de la haute direction dans les domaines de l'élaboration de la politique, de la planification, de la recherche et de la supervision de l'information.

En 1987-1988, la Direction a contribué à de nombreuses réalisations, notamment en coordonnant la mise en oeuvre de la déclaration de principes en matière de loisirs par sa participation à l'élaboration d'*Une politique pour les années 1990 : Document de travail sur les loisirs*, qui servira de document de référence pendant les discussions publiques; en procédant à une analyse qui met en lumière les facteurs externes qui ont une influence sur le ministère; en contribuant à l'étude de l'énoncé des objectifs du ministère; en coordonnant une étude nationale visant à définir les dimensions économiques du secteur culturel; en collaborant avec Statistique Canada à la collecte de données concernant les dépenses liées à la culture; en aidant les directions à mettre en oeuvre des projets de recherche portant sur les loisirs et les personnes âgées au Manitoba, ainsi que sur le Programme d'action positive; en révisant les conditions de financement des librairies d'occasion de Winnipeg; en procédant à une étude permanente en vue d'élaborer des programmes d'aide aux artisans; en continuant à surveiller les négociations sur le libre-échange et en préparant une analyse de l'accord de libre-échange; en surveillant et en analysant les orientations et les projets du gouvernement fédéral dans les domaines de l'imposition du revenu des artistes, du financement des arts, des droits d'auteur et de la distribution des films; en préparant le matériel nécessaire aux conférences fédérales-provinciales; et, finalement, en coordonnant l'information qui sera utilisée par le public, les autres ministères et le Cabinet.

Services de communication et d'information

Les Services de communication et d'information ont pour mandat de mieux faire connaître à la population les programmes du ministère et d'encourager la participation à ces programmes, de répondre aux besoins constants du ministère en matière de communication et de coordonner les programmes de remise de prix, ainsi que les autres manifestations spéciales.

De concert avec les autres divisions et directions du ministère, les Services de communication et d'information ont élaboré puis mis en oeuvre des stratégies de communication en vue d'appuyer la réalisation des programmes.

Tous les jours, le personnel de la Division prépare et coordonne l'élaboration de supports d'information comme les communiqués de presse, les discours des ministres, la publicité, les brochures, les affiches, les expositions et les diaporamas. La Direction est également responsable des conférences de presse, des manifestations publiques et de la distribution des documents envoyés par la poste.

En plus de répondre aux demandes du ministère en matière de communication, la Direction est chargée d'informer les médias et la population sur les activités du ministère. Elle assure également le lien entre le ministère et le service centralisé de communication du gouvernement, les autres ministères et les organismes des gouvernements fédéral et provincial.

C'est en 1987-1988 qu'ont été décernés pour la première fois les Prix Manitoba Award. Ce programme a été créé afin de reconnaître les particuliers et les organismes qui ont enrichi la vie des Manitobains par leur contribution et leur réalisation dans les domaines de la culture, du patrimoine, des loisirs et du multiculturalisme. Le travail de coordination de ce programme consiste à produire de la documentation en vue d'une campagne d'envergure provinciale, à déterminer et à faire fabriquer les prix ainsi qu'à organiser la remise de ceux-ci.

Les critères d'admissibilité au volet «patrimoine» du programme ont été rendus publics le jour de la Fête du Manitoba, tandis que les critères d'admissibilité au volet «multiculturalisme» ont été annoncés à la mi-octobre. Les six premiers prix du volet multiculturel ont été décernés lors de l'Assemblée ethnoculturelle biennale, organisée en novembre par le Conseil interculturel du Manitoba. En février, débutaient les mises en candidature pour les prix du volet «patrimoine», qui devaient être décernés plus tard dans l'année.

La Direction a publié deux numéros de *INSIGHT*, le bulletin d'information du ministère, qui ont été envoyés aux écoles, aux médias, aux administrations municipales, aux gouvernements fédéral et provincial, aux organismes artistiques et multiculturels, aux organismes voués à la conservation du patrimoine, aux directeurs des loisirs, aux bibliothèques et aux musées de toutes les régions du Manitoba. Environ 4 500 exemplaires de chaque numéro ont ainsi été distribués.

Bureau de la politique des télécommunications

Le Bureau de la politique des télécommunications a pour mandat de conseiller le ministre responsable des télécommunications et de la radiodiffusion au Manitoba, et de s'occuper des négociations intergouvernementales à cet égard.

En avril 1987, le ministre responsable de la politique des télécommunications signait, avec ses homologues des gouvernements fédéral, provinciaux, et territoriaux, un protocole d'entente en faveur d'une politique relative à l'interconnexion et au partage des responsabilités gouvernementales en matière de télécommunications. Toute l'année durant, le Bureau a participé à une série de réunions intergouvernementales pour discuter des mécanismes et des calendriers de mise en oeuvre de cette politique.

Toujours en avril, les ministres ont mis sur pied un groupe de travail fédéral-provincial-territorial chargé d'étudier en profondeur les effets de la concurrence dans le secteur des services téléphoniques interurbains au Canada. Le Bureau, qui représente le Manitoba au sein du groupe de travail, participe à la planification et à l'étude qui devront aboutir, en octobre 1988, à la publication d'un rapport final destiné aux ministres responsables.

Afin d'augmenter l'efficacité des services téléphoniques dans les régions rurales, le Bureau a participé à la préparation et à la publication d'un document de travail portant sur les moyens d'améliorer les services, et a assisté à une série de 17 réunions sur le sujet qui ont eu lieu dans les régions rurales de la province. Plus de 650 personnes ont pris part à ces réunions et 189 d'entre elles en ont profité pour exprimer leur opinion sur les moyens d'améliorer le service téléphonique.

En 1987-1988, le Bureau a présenté au Comité permanent sur les communications et la culture un mémoire portant sur le besoin de faire participer les producteurs manitobains à la production d'émissions diffusées à l'échelle canadienne, par l'entremise des organismes nationaux de radiodiffusion. Le Bureau a également présenté au CRTC un mémoire concernant le renouvellement des licences du réseau de radiodiffusion CBC. Ce mémoire souligne le besoin d'accroître le service de radiodiffusion dans toutes les localités de la province, de même que l'importance du contenu régional dans la programmation du réseau.

Afin de permettre aux collectivités autochtones du nord du Manitoba de bénéficier de services de radiodiffusion adaptés à leurs besoins, le Bureau de la politique des télécommunications a continué à donner des conseils techniques et financiers à Native Communications Inc., un organisme de radiodiffusion à but non lucratif.

Commissions et Organismes

Principaux organismes culturels

Le rapport annuel du Musée de l'Homme et de la Nature et du Planétarium peut être obtenu auprès de l'organisme même.

Les rapports annuels du Centre culturel franco-manitobain, du Conseil des Arts du Manitoba et de la Société du Centre du centenaire du Manitoba sont déposés à l'Assemblée législative.

Commission de classification cinématographique

La Commission de classification cinématographique du Manitoba a pour mandat, en vertu de la loi, de classer les films et les films vidéo destinés au grand public, et de renseigner la population en classant ces films par catégories restreignant l'accès à certains films en fonction de l'âge.

La Commission voit tous les films montrés au public dans la province et les classe dans l'une des quatre catégories suivantes : Pour tous; À la discrétion des parents; Enfants accompagnés des parents; Interdit aux moins de 18 ans.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Conseil du patrimoine du Manitoba

Le Conseil du patrimoine du Manitoba a été créé en vertu de la Loi sur les richesses du patrimoine, en vigueur depuis mai 1986. Le Conseil est chargé de soumettre au ministre des recommandations relatives à la commémoration et à la préservation du patrimoine manitobain.

En 1987-1988, le Conseil s'est réuni à huit reprises afin de faire des recommandations relatives à la désignation de bâtiments historiques, au contenu des plaques commémoratives et aux cérémonies présidées par la Direction des ressources historiques.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Conseil interculturel du Manitoba

Le Conseil interculturel du Manitoba a été créé en vertu d'une loi adoptée en 1983, afin de communiquer des renseignements, de prodiguer des conseils et de formuler des recommandations au gouvernement du Manitoba sur tout ce qui concerne l'actualité ethnoculturelle dans la province.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Commission des archives

La Commission des archives a été créée en vertu de la Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative, pour étudier la question de la conservation et de l'élimination des documents des ministères, des organismes publics, des sociétés de la Couronne et des tribunaux de la province. Sont membres de la Commission le sous-procureur général, le vérificateur provincial, le sous-ministre des Finances, le sous-ministre des Services du gouvernement, l'archiviste provincial (président) ou les personnes qu'ils ont nommées. La Section des documents officiels des Archives provinciales assure le secrétariat de la Commission.

En 1987-1988, la Commission s'est réunie 18 fois et a répondu à plus de 2 800 demandes émanant de la plupart des ministères, organismes gouvernementaux et sociétés de la Couronne.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière terminée le 3l mars l988

Affect N°	Services	1987-1988 Dépenses réelles ($)	1987-1988 Dépenses prévues ($)	Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-1	**Administration et finances**				
	a) Traitement du ministre	20 532	20 600	(68)	
	b) Cabinets du ministre et du sous-ministre				
	Salaires	392 772	393 800	(1 028)	
	Autres dépenses	65 522	63 300	2 222	
	c) Recherche et planification				
	Salaires	130 135	148 500	(18 365)	
	Autres dépenses	17 594	17 700	(106)	
	d) Services de communication et d'information				
	Salaires	50 107	60 200	(10 093)	
	Autres dépenses	18 453	19 300	(847)	
	e) Gestion et finances				
	Salaires	207 107	219 900	(12 793)	
	Autres dépenses	163 272	122 800	40 472	1
	f) Services administratifs				
	Salaires	144 738	135 800	8 938	
	Autres dépenses	15 544	15 800	(256)	
	g) Service du personnel				
	Salaires	139 829	144 100	(4 271)	
	Autres dépenses	15 966	15 600	366	
	Total 14-1	**1 381 571**	**1 377 400**	**4 171**	**2**
14-2	**Culture, Patrimoine et Loisirs Programmes**				
	a) Haute direction				
	Salaires	95 836	101 900	(6 064)	
	Autres dépenses	13 182	12 400	782	
	b) Administration des subventions				
	Aide financière	4 791 300	4 791 300	0	
	c) Ressources culturelles				
	Salaires	254 697	261 500	(6 803)	
	Autres dépenses	49 416	48 600	816	
	d) Loisirs				
	Salaires	213 095	212 800	295	
	Autres dépenses	64 481	64 500	(19)	
	e) Services des bibliothèques publiques				
	Salaires	524 557	559 600	(35 043)	
	Autres dépenses	117 315	117 400	(85)	
	Subventions	2 444 360	2 447 200	(2 840)	
	f) Ressources historiques				
	Salaires	977 509	990 400	(12 891)	
	Autres dépenses	101 036	103 300	(2 264)	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Affect N°	Services	1987-1988 Dépenses réelles ($)	1987-1988 Dépenses prévues ($)	1987-1988 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-2	**Culture, Patrimoine et Loisirs Programmes (suite)**				
	g) Services régionaux				
	Salaires	859 115	857 400	1 715	
	Autres dépenses	292 905	294 100	(1 195)	
	h) Archives provinciales				
	Salaires	1 233 200	1 244 700	(11 500)	
	Autres dépenses	321 002	362 200	(41 198)	
	Moins : somme récupérable d'autres postes	121 846 C[1]	140 000 C[1]	18 154	
	j) Bibliothèque de l'Assemblée législative				
	Salaires	532 210	529 000	3 210	
	Autres dépenses	131 391	132 500	(1 109)	
	k) Conseil interculturel du Manitoba	209 200	209 200	0	
	m) Commission de classification cinématographique du Manitoba				
	Salaires	73 649	77 900	(4 251)	
	Autres dépenses	70 523	188 100	(117 577)	3
	Total 14-2	**13 248 133**	**13 466 000**	**(217 867)**	
14-3	**Services des communications**				
	a) Haute direction				
	Salaires	127 796	139 400	(11 604)	
	Autres dépenses	8 098	8 400	(302)	
	b) Services de soutien à la clientèle				
	Salaires	277 847	278 200	(353)	
	Autres dépenses	96 194	190 500	(94 306)	4
	Publicité gouvernementale	1 907 980	2 201 000	(293 020)	5
	Moins : somme récupérable d'autres postes	1 907 964 C[1]	2 201 000 C[1]	293 036	5
	c) Services de consultation				
	Salaires	398 102	379 000	19 102	
	Autres dépenses	40 394	50 400	(10 006)	
	Moins : somme récupérable d'autres postes	75 463 C[1]	81 800 C[1]	6 337	
	d) Service d'information du public				
	Salaires	421 168	424 900	(3 732)	
	Autres dépenses	183 649	193 400	(9 751)	
	e) Imprimeur de la Reine				
	Salaires	1 541 873	1 561 200	(19 327)	
	Autres dépenses	4 071 638	5 240 400	(1 168 762)	6
	Moins : somme récupérable d'autres postes	4 273 470 C[1]	4 825 500 C[1]	552 030	6

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Affect N°	Services	1987-1988 Dépenses réelles ($)	1987-1988 Dépenses prévues ($)	1987-1988 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-3	**Services des communications (suite)**				
	f) Service de traduction				
	Salaires	564 819	581 000	(16 181)	
	Autres dépenses	166 699	169 800	(3 101)	
	Total 14-3	**3 549 360**	**4 309 300**	**(759 940)**	
14-4	**Condition féminine**				
	a) Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme				
	Salaires	102 876	123 700	(20 824)	
	Autres dépenses	126 499	123 500	2 999	
	b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine				
	Salaires	320 988	356 700	(35 712)	
	Autres dépenses	55 489	55 500	(11)	
	Total 14-4	**605 852**	**659 400**	**(53 548)**	7
14-5	**Politique des télécommunications**				
	a) Salaires	112 596	117 700	(5 104)	
	b) Autres dépenses	26 130	19 200	6 930	8
	Total 14-5	**138 726**	**136 900**	**1 826**	**8**
14-6	**Projets du Fonds de soutien à l'emploi**				
	a) Communications et accords sur les entreprises de la culture				
	Salaires	243 134	301 500	(58 366)	
	Autres dépenses	424 251	998 500	(574 249)	9
	Moins : somme récupérable du Fonds de soutien à l'emploi	667 385 C[1]	1 300 000 C[1]	632 615	9
	Total 14-6	**0**	**0**	**0**	
	Total des dépenses par appropriation	**18 923 642**	**19 949 000**	**(1 025 358)**	
	Dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries				
	Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs	9 894 598	11 013 300	(1 118 702)	10
	Programme Place aux communautés	6 542 651	10 500 000	(3 957 349)	11
	Total des dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries	**16 437 249**	**21 513 300**	**(5 076 051)**	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Affect N°	Services	1987-1988 Dépenses réelles ($)	1987-1988 Dépenses prévues ($)	1987-1988 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
	Total des dépenses par appropriation et des dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries	**35 360 891**	**41 462 300**	**(6 101 409)**	

N.B. Vous pouvez obtenir les détails relatifs aux dépenses payées à même le Fonds en fiducie des loteries en consultant l'État des recettes et des dépenses aux pages 32, 33, 34, 35 et 36.

Notes afférentes
État récapitulatif des dépenses par postes budgétaires

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Note n°

1. Reflète l'acquisition et la mise en service d'un système informatique dans les bureaux du ministre et du sous-ministre, avec la permission du Conseil du Trésor.
2. Reflète des augmentations de salaires non prévues accordées à la suite d'une entente signée avec l'Association des fonctionnaires du Manitoba vers la fin de l'année financière. Ces augmentations ont été autorisées par décret spécial.
3. Reflète le report de la mise en oeuvre du programme de classification des films vidéo destinés à l'usage personnel, en raison des délais pris pour signer une entente interprovinciale avec l'Ontario et la Saskatchewan.
4. Reflète le report de la mise en service d'un système automatisé de comptabilité et de facturation, en raison des restrictions imposées sur l'acquisition de nouveau matériel informatique au moment du déclenchement des élections provinciales.
5. Reflète les dépenses et les sommes récupérables des ministères clients moins importantes que prévu, en raison des restrictions imposées sur la publicité au moment du déclenchement des élections provinciales.
6. Reflète une diminution de la demande de fournitures, de biens et de services de la part des ministères clients.
7. Depuis le 21 septembre 1987, le Conseil consultatif de la situation de la femme relève du ministère du Travail.
8. Reflète des frais plus importants que prévu pour les voyages effectués à l'extérieur de la province par les hauts fonctionnaires participant à des audiences et à des réunions intergouvernementales.
9. Reflète les demandes moins importantes que prévu relativement au Programme Film Manitoba.
10. Les dépenses prévues pour la présente année financière étaient de 10 136 800 dollars, somme à laquelle s'ajoutaient 876 500 dollars autorisés par le Conseil du Trésor pour respecter les engagements pris pendant l'année financière précédente. Pour ce qui est de l'écart, on a autorisé le report de 659 200 dollars sur l'exercice 1988-1989, afin de respecter des engagements relatifs à des projets qui n'ont pu être menés à bien pendant la présente année financière.
11. L'écart indique l'autorisation, par le Conseil du Trésor, de reporter 3 922 600 dollars sur l'exercice 1988-1989 afin de respecter des engagements relatifs à des projets qui n'ont pu être menés à bien pendant la présente année financière.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des recettes

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Source	1987-1988 Recettes réelles ($)	1987-1988 Recettes prévues ($)	Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
Programmes de fonctionnement courants				
Autres recettes				
Commission de classification cinématographique du Manitoba	76 278	124 200	(47 922)	1
Manitoba Gazette	301 707	311 400	(9 693)	
Archives provinciales	99 322	104 700	(5 378)	
Imprimeur de la Reine — fonctionnement	885 690	891 500	(5 810)	
Produits divers	62 589	17 500	45 089	2
Total — Autres recettes	**1 425 586**	**1 449 300**	**(23 714)**	
Gouvernement du Canada				
Service de renseignements au public	100 000	100 000	0	
Communications et entreprises de la culture (Fonds de soutien à l'emploi)	14 736	0	14 736	3
Total — gouvernement du Canada	**114 736**	**100 000**	**14 736**	
Total des recettes — Programmes de fonctionnement courants	**1 540 322**	**1 549 300**	**(8 978)**	

Notes afférentes
État récapitulatif des recettes

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Note n°

1. Reflète le report de la mise en oeuvre du programme en raison du délai pris pour signer une entente interprovinciale avec la Saskatchewan et l'Ontario.
2. Augmentation des produits divers attribuables aux facteurs suivants:

— Une plus grande utilisation des parcs de stationnement de la ville de Winnipeg	9,6 $
— Des recettes additionnelles pour la période du 1er avril au 31 décembre 1987, attribuables à la remise de recettes fiscales de la ville de Winnipeg en fonction de l'année civile plutôt que de l'année financière	24,0
— Les recettes non prévues en provenance des Services de soutien à la clientèle	10,4
— Divers	1,1
	45,1 $

3. Reflète les recettes non prévues en provenance du gouvernement du Canada en vertu de l'Entente de développement des entreprises des communications et de la culture.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Solde au 31 mars 1987			903 316 $
RECETTES :			
Fondation manitobaine des loteries		14 343 281 $	
Intérêts (voir note 1)		1 377 374	
Retraits du compte d'investissement		5 100 000	20 820 655
			21 723 971 $
DÉPENSES :			
Organismes extérieurs			
Subventions :			
Artspace	35 000 $		
Centre culturel franco-manitobain	268 300		
Centre culturel franco-manitobain (immobilisation)	35 400		
Musée agricole du Manitoba	131 700		
Société du Centre du centenaire du Manitoba	1 325 200		
Société du Centre du centenaire du Manitoba (immobilisation)	200 000		
Manitoba Children's Museum	65 000		
Service manitobain de conservation du patrimoine	93 700		
Musée de l'Homme et de la Nature (immobilisation)	44 800		
Native Communications Inc	131 800		
Native Media Network Inc	35 000		
Native Media Network Inc	35 000		
Centre culturel du village Osborne	54 600		
Centre culturel du village Osborne (immobilisation)	7 000		
Centre ukrainien de l'éducation et de la culture	132 500		
Musée de l'aviation de l'ouest du Canada	60 300		
Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba	59 800		
Galerie d'art de Winnipeg	1 463 300		
Galerie d'art de Winnipeg - 75e anniversaire	25 000	4 168 400 $	
Administration des subventions :			
Salaires et autres dépenses :			
Administration des programmes	191 157 $		
Contact Manitoba	7 949		
Projets spéciaux	23 461		
Acquisition d'oeuvres d'art	134 345	356 912 $	
Subventions :			
Programme de subventions aux musées communautaires	227 360		
Programme d'aide à la coordination	4 997		
Exposition régionale d'oeuvres d'art sélectionnées	5 208		
Programme de subventions d'équipement aux localités éloignées	56 733		
Programme de transfert de [illegible]pétences	46 351		
Programme de patronage [illegible] manifestations publiques	185 293		
Projets spéciaux pour la ville de Winnipeg	67 178		
Subventions d'accueil	9 630		

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

DÉPENSES : (suite)		
Projets spéciaux	132 815 $	
Centre des arts de la Confédération	20 000	
Programme de réduction des déficits	144 702	
Subventions à l'histoire locale	1 625	
Concerts pour lesquels on prévoit le transport des spectateurs	2 994	904 886 $
Ressources culturelles :		
Salaires et autres dépenses :		
Développement culturel des régions rurales du nord du Manitoba	53 651 $	
Programmes destinés aux francophones et aux communautés ethnoculturelles	21 019	
Programme de distinctions honorifiques (culture, patrimoine et loisirs)	64 954	
Services d'éducation artistique	65	
Activités liées aux festivals d'été	36 194	
Tournée du Royal Winnipeg Ballet dans les pays riverains du Pacifique	34 000	
Ateliers de formation pour producteurs locaux	1 502	
Concerts dans le Nord	29 776	
Programme d'acquisition de publications	4 003	
Élaboration de la politique multiculturelle	90 032	335 196 $
Subventions :		
Subventions du programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	597 398	
Subventions du programme d'aide linguistique	129 240	
Projets spéciaux	122 024	
Accords culturels	26 610	
Services d'éducation artistique	20 708	
Subventions de fonctionnement aux conseils artistiques communautaires	240 700	
Écoles d'art	96 071	
Subventions aux conseils culturels communautaires	193 209	
Festivals	188 500	
Subventions aux projets annuels	63 350	
Projets entrepris dans les régions rurales et dans le cadre du Programme d'action positive	23 686	
Réseau d'accueil des troupes en tournée	4 960	1 706 456
Direction des loisirs :		
Salaires et autres dépenses :		
Administration des programmes	27 317 $	
Construction et aménagement d'installations	2 821	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

DÉPENSES : (suite)		
Loisirs pour les groupes à besoins spéciaux	9 196 $	
Camp de jour de Birds Hill	35 550	
Développement des ressources	78 091	
Gestion du personnel bénévole	42 961	195 936 $
Subventions :		
Programme de subventions aux organismes provinciaux de loisirs		78 000
Services des bibliothèques publiques :		
Salaires et autres dépenses :		
Collection des bibliothèques	61 572 $	
Programme de prêt entre bibliothèques	3 982	
Automatisation du catalogage	64 268	129 822 $
Subventions :		
Subvention de fonctionnement à la Bibliothèque publique de Winnipeg	368 000	
Subventions en capital des bibliothèques	52 909	420 909
Direction des ressources historiques :		
Salaires et autres dépenses :		
Conseil manitobain du patrimoine	17 507 $	
Répertoire des sites archéologiques du Manitoba	5 999	
Recherches de sites archéologiques	107 326	
Ateliers communautaires sur l'archéologie	10 469	
Publications destinées au grand public	44 986	
Publications techniques	9 770	
Études d'impact et mitigation des richesses du patrimoine	7 979	
Interprétation du site de Stott	22 900	
Consultation en matière de restauration	35 564	
Grund Lutheran Church	2 600	
Programme de plaques commémoratives	35 221	
York Factory	10 200	
Recherches spéciales - Musées	16 500	
Programme d'éveil au patrimoine	18 105	345 126 $
Subventions :		
Musées et organismes du patrimoine	205 210	
Subventions pour l'installation de plaques commémoratives dans les localités	4 548	
Subventions aux édifices historiques	359 716	569 504
Services régionaux :		
Salaires et autres dépenses :		
Projets communautaires	48 980 $	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

DÉPENSES : (suite)			
Programme de sécurité aquatique du Nord	72 794 $		
Projets spéciaux	3 000	124 774 $	
Subventions :			
Subventions aux districts scolaires	295 000		
Division scolaire Frontier	29 000		
Association de loisirs du nord du Manitoba	10 000		
Winnipeg Boys and Girls Club	20 000		
Subventions d'encouragement aux écoles des régions éloignées	3 500	357 500	
Archives provinciales :			
Salaires et autres dépenses :			
Projets d'histoire orale		2 495 $	
Subventions :			
Subventions à l'histoire orale	33 353 $		
Subventions d'aménagement et d'équipement destinées aux dépôts d'archives	29 161	62 714	
Recherche et planification :			
Salaires et autres dépenses :			
Administration des programmes	47 302 $		
Aide à la recherche	21 662	68 964 $	
Services de communication et d'information :			
Salaires et autres dépenses :			
Vignettes radiophoniques	19 632 $		
Programme de sensibilisation de la population	25 920	45 552 $	
Développement des entreprises de la culture :			
Salaires et autres dépenses :			
Administration des programmes		5 166 $	
Subventions :			
Aide aux entreprises de la culture		16 286	9 894 598 $
			11 829 373 $
Fonds virés :			
au compte du programme Place aux communautés		3 100 000 $	
au compte d'investissement (voir note 2)		8 650 000	11 750 000
Solde du compte en fiducie au 31 mars 1988			79 373 $

NOTE 1 : Les intérêts perçus pendant l'année proviennent des fonds déposés au compte de Finances Manitoba aux fins d'investissement.

NOTE 2 : La somme destinée à l'investissement, détenue par Finances Manitoba pour le compte de Culture, Patrimoine et Loisirs, s'élevait, au 31 mars 1988, à 19 250 000 $.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1988

Solde au 31 mars 1987		309 066 $
RECETTES :		
provenant du Fonds manitobain des loteries (voir note 1)	10 440 000 $	
provenant de la Direction générale des sports — Santé Manitoba (voir note 2)	3 360 000	
provenant des programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs	3 100 000	
Intérêts (voir note 3)	875 763	
Retraits du compte d'investissement	4 550 000	22 325 763
		22 634 829 $
DÉPENSES :		
Salaires et autres dépenses	465 219 $	
Subventions	6 077 432	6 542 651
		16 092 178
Fonds virés au compte d'investissement (voir note 4)		15 800 000
Solde du compte en fiducie au 31 mars 1988		292 178 $

NOTE 1 : Représente le total des contributions annuelles, à raison de 5 220 000 $ par an, pour les années 1987 et 1988.

NOTE 2 : Représente le total des contributions annuelles, à raison de 1 680 000 $ par an, pour les années 1987 et 1988.

NOTE 3 : Les intérêts perçus pendant l'année proviennent des fonds déposés au compte de Finances Manitoba aux fins d'investissement.

NOTE 4 : La somme destinée à l'investissement, détenue par Finances Manitoba pour le compte du programme Place aux communautés, s'élevait, au 31 mars 1988, à 14 000 000 $.

Manitoba

Culture, Patrimoine et Loisirs

Bureau de l'Imprimeur de la Reine

200, rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 1T5

Madame Bonnie Mitchelson
Ministre de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
Palais législatif, bureau 118
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Madame la Ministre,

Je vous présente ici le rapport annuel de 1987-1988 du Bureau de l'Imprimeur de la Reine.

C'est avec mon profond respect, Madame la Ministre, que j'ai le privilège de vous soumettre ce document.

L'imprimeur de la Reine,

John Wilkins

Manitoba

Bureau du vérificateur provincial

386, avenue Broadway, pièce 905
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 3R6

Bureau de l'Imprimeur de la Reine
Rapport du bureau du vérificateur provincial

Nous avons étudié le bilan d'exploitation et le rapprochement avec les autorisations budgétaires XIV3(d) du Bureau de l'Imprimeur de la Reine pour l'année financière se terminant le 31 mars 1988. Nous avons mené notre étude conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Nous avons donc effectué les tests de conformité et avons eu recours aux autres techniques de vérification que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, le bilan reflète fidèlement les activités du Bureau de l'Imprimeur de la Reine au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1988, selon les conventions comptables stipulées dans la note 1 annexée au bilan et appliquées de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le 9 novembre 1988
Winnipeg (Manitoba)

F.H. Jackson, C.A.,
Vérificateur provincial

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

Bilan d'exploitation et rapprochement avec les autorisations budgétaires XIV 3(e)

de l'année financière terminée le 31 mars 1988
(*avec chiffres correspondants de l'année financière précédente*)

	1988	1987
Ventes	5 534 184 $	5 016 282 $
Frais de vente et d'exploitation :		
Stocks au début de l'année financière	395 344	325 697
Achats	3 492 599	3 025 010
Salaires	1 541 873	1 534 193
Fournitures et frais généraux	541 006	553 051
Immobilisations	38 032	67 537
	6 008 854	5 505 488
Moins : Stocks à la fin de l'année financière	262 992	395 344
	5 745 862	5 110 144
Recouvrement net en moins	211 678	93 862
Ajustements aux fins de rapprochement (Note 1) :		
Ventes au comptant aux clients extérieurs	1 193 405	1 195 697
Augmentation (diminution) des comptes à recevoir	67 309	(79 866)
Augmentation (diminution) des stocks	(132 352)	69 647
Solde net des dépenses	1 340 040 $	1 279 340 $

Autorisations budgétaires XIV 3(e)

de l'année financière terminée le 31 mars 1988
(*avec chiffres correspondants de l'année financière précédente*)

	Opérations	
	1988	1987
Salaires	1 541 873 $	1 534 193 $
Autres dépenses	4 071 637	3 645 598
Total des dépenses	5 613 510	5 179 791
Sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(4 273 470)	(3 900 451)
Solde net des dépenses	1 340 040 $	1 279 340 $

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

Notes afférentes au bilan d'exploitation et rapprochement avec les autorisations budgétaires XIV 3(e)

de l'année financière terminée le 31 mars 1988

1. Conventions comptables

L'Imprimeur de la Reine suit les conventions comptables du gouvernement de la province du Manitoba, sauf pour les comptes à recevoir et les stocks dont on tient compte en fonction de la méthode de comptabilité d'exercice. Il est nécessaire de prendre en considération les éléments suivants afin d'effectuer le rapprochement avec les autorisations budgétaires :

i) le produit des ventes au comptant aux clients extérieurs, qui est versé au Trésor de la province;

ii) l'augmentation (la diminution) des comptes à recevoir depuis le début jusqu'à la fin de l'année financière et qui font partie des autorisations budgétaires;

iii) (la diminution) l'augmentation des stocks depuis le début jusqu'à la fin de l'année financière.